

Un avertissement salutaire aux propriétaires

Le que disent le journal de la Ligue des propriétaires et le président de la même association, au sujet des salaires ouvriers pour la réparation et l'entretien des immeubles — Abus à dénoncer — Réaction certaine — Tout le monde pâtira pour l'égoïsme de quelques-uns

Le dernier numéro du *Propriétaire*, organe officiel de la Ligue des propriétaires de Montréal et de l'Union des Ligues des propriétaires de la Province de Québec, loue le premier ministre de Québec et son ministre du Travail d'avoir souscrit au contrat collectif des métiers de la construction "tous les travaux de réparations aux immeubles dont le coût, salaire set matériaux compris, n'excède pas \$2,000,000". Le *Propriétaire* se réjouit de cette victoire. "Tous les efforts passés, écrit-il, se trouvent ainsi glorieusement couronnés par le succès, que la Ligue vient de remporter."

L'organe des propriétaires fait donc de ce changement à la loi une victoire pour ces derniers.

Il leur conseille, par ailleurs, de prendre avantage de la nouvelle loi et de faire effectuer sans retard le plus de travaux de réparations et d'entretien possible. Ils doivent donner, dit-il, le plus de travail qu'ils le peuvent à tous les ouvriers pour diminuer le chômage et ramener la prospérité dans toutes les sphères et surtout dans les métiers de la construction.

Le journal ajoute: "Il est bien entendu que les propriétaires ne devront pas abuser de la situation. La nouvelle loi ne leur donne pas le droit de payer les salaires collectifs, mais elle ne leur donne pas le droit de payer des salaires raisonnables. Cela est un point d'une importance capitale en plus d'être de la plus élémentaire justice humaine."

"Si les propriétaires abusent de la situation et payaient des salaires trop bas, cela soulèverait une juste vague de protestations de la part des ouvriers et il est certain que le gouvernement se verrait prochainement dans l'obligation de revenir sur sa décision."

"Il a fallu lutter pendant plus de deux ans pour obtenir une concession raisonnable et il serait malheureux que les propriétaires aillent détruire tout ce qui a été construit avec peine et misère."

Le président de la Ligue, M. Alfred Leduc, a parlé dans le même sens, à une réunion publique, ces jours derniers.

Le décret rendu par le ministère Duplessis a soulevé de vives critiques parmi certaines organisations ouvrières. Cependant, il est indubitable qu'il vise à la correction d'une situation pénible et fautive. Les propriétaires, et surtout les petits propriétaires, ne sont pas tous riches. Bien plus, bon nombre d'entre eux sont des ouvriers tout comme les artisans des métiers de la construction.

Petits propriétaires, ouvriers ou autres, ont été durement affectés par la crise. Or, dans l'ensemble, ils ont droit à une considération spéciale. Ils constituent, en effet, généralement, les meilleurs éléments de la société. La maison qu'ils ont acquise est le fruit de leur labeur, le résultat de leur pratique de l'économie. Leur émancipation est la preuve que le prolétariat peut, quand il sait y mettre de la ténacité et du courage, s'élever au-dessus de sa classe. A cause de cela, ils sont un exemple et un encouragement et l'on a dit d'eux, justement, qu'ils constituent une barrière contre le communisme et les autres doctrines subversives de l'ordre social.

La crise, disons-nous, a été rude pour eux. Il est rare, en effet, que les petits propriétaires soient libres de toutes obligations financières. La plupart d'entre eux avaient à

faire face à des hypothèques, à de lourds services d'intérêts. C'est à ce moment précis qu'ils ont subi le chômage et la non-location. Ceux qui, dans des conditions aussi difficiles, ont réussi à conserver leurs biens-fonds l'ont fait, à n'en pas douter, au prix de dures privations.

Par souci d'économie et pour mieux préserver leur réserve, ils se sont abstenus de travaux de réparations nécessaires et parfois urgents. Au bout de deux ou trois ans, ces réparations ne pouvaient plus attendre sans compromettre définitivement les constructions. Dans l'intervalle, la crise avait progressé dont des exploiters avaient su tirer partie. Les salaires des métiers de la construction ne connaissent plus de "plancher". Pour éviter de tomber en chômage, l'artisan acceptait une rétribution dérisoire de 25, de 20 et même de 15 cents de l'heure.

La réaction devait inévitablement se produire. Le gouvernement Taschereau avait hésité longtemps, mais, quand une bonne fois il se décida à agir, il fixa les salaires à un niveau excessif.

Nous étions d'avis dans le temps que ce relèvement eût dû être progressif pour éviter une interruption subite des travaux de réparations et d'entretien. Ce que nous prévoyions se produisit: la plupart des propriétaires, même les gros, se trouvaient dans le plus grand embarras. Ils ne virent d'autre moyen d'en sortir qu'en ajournant toutes les réparations, celles d'une impérieuse urgence comme les autres.

Le remède apporté par l'administration provinciale devenait donc pire que le mal, puisque le chômage était accru, sans bénéfice pour personne.

Le gouvernement actuel fit faire une enquête sur la petite propriété. La commission chargée de ce travail recueillit des renseignements précieux et inscrivit parmi ses recommandations soumises au gouvernement il y a plusieurs mois la suspension des contrats collectifs, qui vient seulement d'être décrétée.

Il eût, peut-être, été plus sage de fixer un minimum de salaire au lieu de faire sauter à la fois et le "plancher" et le "plafond". Il semble certain, en effet, à en croire M. Leduc, de qui il est question plus haut, que des abus se sont tout de suite produits.

Certains propriétaires, aussi mesquins qu'imprudents, se sont mis à exploiter de nouveau les corps de métier, comme aux premiers heures de la crise. La réaction n'a pas tardé à se produire, les agitateurs ouvriers font fièche de tout bois pour pousser leurs revendications, mais on ne peut pas les blâmer de dénoncer des abus quand ces abus sont odieux. Ce ne sont pas eux les coupables, mais bien les égoïstes et les profiteurs, qui, au mépris de l'intérêt général, fournissent des aliments à ces critiques.

On peut être sûr que si les conseils sensés et opportuns du président et du journal de la Ligue des Propriétaires ne sont pas écoutés, l'Office des salaires raisonnables sera appelé à légiférer. Il est assez probable que, sous la poussée des réclamations violentes et déterminées, l'échelle des salaires sera reportée tout près de son niveau antérieur.

C'est ainsi que le manque de sens social, le manque de sens chrétien, le manque de simple bon sens, de quelques-uns auront réussi à rejeter les petits propriétaires dans une situation dont ils ont eu tant à pâtir.

Louis DUPIRE

L'imbroglie du recomptage pour le comté de Mercier

(Voir page 3)

notes que veut bien nous adresser un témoin particulièrement qualifié:

Les organisateurs sont enchantés. Ils n'ont eu que des témoignages enthousiastes de la part des institutrices et des trois instituteurs. Apparemment, tous sont très satisfaits et de l'enseignement et de leurs professeurs, l'abbé Foy et le Frère Léopold.

Lundi dernier, au début de la deuxième semaine, il y eut une dizaine d'inscriptions nouvelles. Rien que dix Soeurs de Notre-Dame du Sacré-Coeur aient dû discontinuer pour faire leur retraite de profession, les nouvelles venues ont compensé, et nous avons encore plus de cent élèves. Elles acceptent allègrement le lourd programme de quatre heures de cours par jour; deux l'avant-midi et autant l'après-midi.

Les professeurs leur ont d'abord parlé de l'institutrice et de sa mission, puis de l'enfant et de la méthodologie théorique au cours de la première semaine.

Toute cette semaine-ci a été consacrée à la pédagogie appliquée à l'enseignement: religion, histoire, français, mathématiques. Certains cours sont théoriques, mais il y eut un cours pratique par jour. Une institutrice — religieuse ou laïque — a donné une leçon modèle avec l'aide de quelques enfants du village. Après sa leçon, les élèves sont invités à exprimer leurs appréciations. Le professeur ramasse les notes de critique qu'elles ont écrites au cours de la leçon. Au cours suivant, le professeur fait une appréciation des critiques.

Tout le monde est enchanté de ce procédé.

D'ici à la fin des cours — vendredi matin, le 29 — il y aura distribution de certificats attestant que ces élèves ont suivi la première année des cours de perfectionnement; il nous reste à terminer la méthodologie appliquée de l'enseignement de la langue maternelle, puis de l'anglais. C'est entendu que nous n'avons pu épuiser le programme. Nous avons visé à donner l'essentiel sur l'essentiel.

Nous avons fait venir 60 pédagogues Ross que les élèves s'empressent de se procurer. M. Delage a bien voulu nous envoyer une certaine de Règlements du Comité catholique gratuitement, ce qui fut fort apprécié pour les directions pédagogiques qu'ils contiennent.

En somme, le corps enseignant réunit ici le témoignage d'une remarquable avidité de se perfectionner; il y a évidemment chez lui l'ambition de donner dans la plus large mesure possible à la jeunesse ce dont elle a besoin. Tous constatent tout bien les inconvénients du régime scolaire actuel. Nous avons l'impression qu'ils retourneront à leur tâche avec des moyens accrus de tirer le meilleur parti possible des circonstances, en attendant des jours meilleurs.

La première semaine, Son Excellence était en tournée de confirmation. Cette semaine, nous avons eu sa visite trois fois de plus. Mardi soir fut sa première visite. Il parla brièvement aux institutrices pour leur dire combien il était heureux et fier d'elles. Jeudi, il donna une conférence sur la formation chrétienne. Hier soir, M. l'abbé Albini Leblanc, curé de Lévesque Corner, donna une conférence sur la presse catholique et Monseigneur parla ensuite une bonne demi-heure sur le même sujet. Il nous revint encore plusieurs fois... Pèlerinage à Beauséjour, mardi prochain.

Nous, du collège, et particulièrement les professeurs, sommes édifiés de la dignité, de la piété et du sérieux remarquables des institutrices laïques qui ont le nombre de cinquante tout près. Et il va de soi que ce témoignage s'applique d'abord aux religieuses.

Pour 1942

M. Emile Benoist reviendra demain sur la commémoration nécessaire du troisième centenaire de Montréal.

La preuve qu'il est vraiment temps qu'on s'en occupe c'est qu'à l'extérieur on commence à s'étonner, et tout haut, de notre apparente apathie.

O. H.

Le carnet du grincheux

L'auteur de Tipperary, qui vient de mourir, a eu de la veine: la grande guerre, qui a fait périr tant de monde, a ressuscité sa chansonnette.

Nous allons donc enfin avoir des commandes de munitions de l'Angleterre et de grosses! Est-ce que cela ne lui laissera pas l'impression qu'en temps de guerre elle pourra aussi nous donner des ordres?

La science recherche la lumière froide, mais il y a des siècles et des siècles que l'humble mouche à feu a trouvé la formule.

Hughes a fait le tour du monde en trois jours. Corrigan a traversé l'Atlantique.

En même temps que se donnaient à Miscouche les cours de français auxquels participaient les délégués québécois, se poursuivaient à Memramcook, à l'Université Saint-Joseph, une autre série de cours pour les instituteurs du Nouveau-Brunswick. MM. Côté, DuCap, Alin et Laurence ont d'ailleurs, comme le savent déjà nos lecteurs, pris avec ceux qui y prennent part un étonnant contact.

On sera heureux de trouver ici, sur cette intéressante initiative, les

EN GRECE Une révolte en Crète

Le gouvernement Metaxas triomphe — L'ordre est rétabli à La Canée — Les rebelles sont en fuite

Quatre cents hommes armés, qui seraient des marins, ont fait le coup de force — Les chefs de la révolte sont des inconnus

ATHENES (Grèce), 29 (A.P.) — Le gouvernement du général Jean Metaxas a apparemment triomphé de la révolte qui a éclaté ce matin en Crète. Le gouverneur de l'île a télégraphié au général Metaxas que l'ordre avait été rétabli à La Canée, capitale de la Crète, que tous les édifices publics avaient été réoccupés, que les rebelles étaient en fuite et que la population de l'île leur était hostile.

Quatre cents hommes armés qui seraient des marins ont fait le coup de force hier soir en profitant du fait que la garnison de La Canée avait été réduite pour permettre aux soldats des garnisons du nord de prendre des vacances. Les chefs de la révolte sont des inconnus et on ne connaît pas encore leurs motifs et leurs projets.

Le général Metaxas, qui est premier ministre depuis le 28 avril 1936, a fait abolir le parlement grec par décret royal en août 1936 et il a choisi des ministres en dehors des partis, qui sont tous abolis. Il s'est montré impitoyable contre ses adversaires et il a eu à se défendre au printemps de 1936 contre une révolte fomentée par l'ancien premier ministre Venizelos.

Le crédit agricole

Rouages de l'Office du Prêt agricole

III

Visite des fermes — Procédure des remboursements à terme — Le taux de l'intérêt et la fonction sociale du capital — Comment corriger un déséquilibre démographique inquiétant — Le chômage et la vie sur la ferme

(Par Alexis GAGNON)

Prêts aux cultivateurs établis

Il s'agit des prêts consentis pour 65% de la valeur de la terre. L'Office les consent pour diverses raisons: amélioration du cheptel, du matériel d'exploitation, réfection et réparations de bâtisses, rajustement des taux d'intérêts pour cultivateurs solvables mais qui paient des taux d'intérêt trop élevés, etc.

Pour ces prêts comme pour les autres, l'Office suit une politique de prudence. Ainsi si le cultivateur veut emprunter pour travaux de réparation ou réfections aux bâtisses, achats de cheptel, l'Office versera aux constructeurs ou aux vendeurs le prix qui leur est dû.

Car on a admis comme politique générale que si le constructeur ou les vendeurs refusent, sur garantie même du prêt par l'Office, de consentir les avances nécessaires, il vaut évidemment mieux ne pas consentir de prêts à pareils emprunteurs. De plus l'Office est ainsi assuré de la destination des sommes empruntées.

Il tient compte aussi du facteur moral et il profite également des demandes d'emprunt pour obtenir de l'emprunteur des améliorations importantes. Dans un très grand nombre de cas, l'Office a consenti des prêts à la seule condition que l'emprunteur fasse divers travaux de réparations et d'embellissement qui ne demandent pas de capitaux. Ainsi les estimateurs locaux et les inspecteurs de l'Office demandent instantanément aux emprunteurs de tenir leurs propriétés en bon état, de blanchir les bâtisses par exemple.

Chaque été, les inspecteurs de l'Office vont visiter les fermes de ceux qui ont obtenu des emprunts, ce qui aura un effet salutaire, tout en tenant l'Office exactement au courant. Lorsque l'emprunteur est âgé, l'Office insiste pour que la terre, quand la chose est possible et désirable, soit cédée au fils que le cultivateur veut établir sur cette terre; le fils lui-même est partie au contrat, en sorte qu'il est intéressé à la bonne gestion du bien, tout en ayant l'assurance d'en devenir propriétaire.

Autant que possible, l'Office oriente sa politique de prêts vers l'établissement des fils de cultivateurs, et vers la remise en occupation et exploitation, des terres inoccupées de la paroisse.

Le remboursement

En divers milieux, on entretient de vives appréhensions sur le remboursement à l'Office; l'on prévoit en particulier les cas où celui-ci devra sévir et reprendre possession des fermes grévées en sa faveur. Cette objection serait des plus sérieuses, si l'Office ne prêtait pas pour l'achat de terres, car les ventes aux enchères publiques sont rarement fructueuses. Mais précisément il a un emploi tout désigné pour ces fermes: c'est d'y établir des fils de cultivateurs qui assumeront la dette de l'occupant antérieur.

En divers milieux, on entretient de vives appréhensions sur le remboursement à l'Office; l'on prévoit en particulier les cas où celui-ci devra sévir et reprendre possession des fermes grévées en sa faveur. Cette objection serait des plus sérieuses, si l'Office ne prêtait pas pour l'achat de terres, car les ventes aux enchères publiques sont rarement fructueuses. Mais précisément il a un emploi tout désigné pour ces fermes: c'est d'y établir des fils de cultivateurs qui assumeront la dette de l'occupant antérieur.

En divers milieux, on entretient de vives appréhensions sur le remboursement à l'Office; l'on prévoit en particulier les cas où celui-ci devra sévir et reprendre possession des fermes grévées en sa faveur. Cette objection serait des plus sérieuses, si l'Office ne prêtait pas pour l'achat de terres, car les ventes aux enchères publiques sont rarement fructueuses. Mais précisément il a un emploi tout désigné pour ces fermes: c'est d'y établir des fils de cultivateurs qui assumeront la dette de l'occupant antérieur.

En divers milieux, on entretient de vives appréhensions sur le remboursement à l'Office; l'on prévoit en particulier les cas où celui-ci devra sévir et reprendre possession des fermes grévées en sa faveur. Cette objection serait des plus sérieuses, si l'Office ne prêtait pas pour l'achat de terres, car les ventes aux enchères publiques sont rarement fructueuses. Mais précisément il a un emploi tout désigné pour ces fermes: c'est d'y établir des fils de cultivateurs qui assumeront la dette de l'occupant antérieur.

En divers milieux, on entretient de vives appréhensions sur le remboursement à l'Office; l'on prévoit en particulier les cas où celui-ci devra sévir et reprendre possession des fermes grévées en sa faveur. Cette objection serait des plus sérieuses, si l'Office ne prêtait pas pour l'achat de terres, car les ventes aux enchères publiques sont rarement fructueuses. Mais précisément il a un emploi tout désigné pour ces fermes: c'est d'y établir des fils de cultivateurs qui assumeront la dette de l'occupant antérieur.

En divers milieux, on entretient de vives appréhensions sur le remboursement à l'Office; l'on prévoit en particulier les cas où celui-ci devra sévir et reprendre possession des fermes grévées en sa faveur. Cette objection serait des plus sérieuses, si l'Office ne prêtait pas pour l'achat de terres, car les ventes aux enchères publiques sont rarement fructueuses. Mais précisément il a un emploi tout désigné pour ces fermes: c'est d'y établir des fils de cultivateurs qui assumeront la dette de l'occupant antérieur.

En divers milieux, on entretient de vives appréhensions sur le remboursement à l'Office; l'on prévoit en particulier les cas où celui-ci devra sévir et reprendre possession des fermes grévées en sa faveur. Cette objection serait des plus sérieuses, si l'Office ne prêtait pas pour l'achat de terres, car les ventes aux enchères publiques sont rarement fructueuses. Mais précisément il a un emploi tout désigné pour ces fermes: c'est d'y établir des fils de cultivateurs qui assumeront la dette de l'occupant antérieur.

En divers milieux, on entretient de vives appréhensions sur le remboursement à l'Office; l'on prévoit en particulier les cas où celui-ci devra sévir et reprendre possession des fermes grévées en sa faveur. Cette objection serait des plus sérieuses, si l'Office ne prêtait pas pour l'achat de terres, car les ventes aux enchères publiques sont rarement fructueuses. Mais précisément il a un emploi tout désigné pour ces fermes: c'est d'y établir des fils de cultivateurs qui assumeront la dette de l'occupant antérieur.

Le Grincheux

tales importants au relèvement économique, notamment dans le bâtiment. On comprend que ceux qui vivent du commerce de l'argent aient des impatiences, mais il est toutefois certaines vérités fondamentales qu'il ne pas pas perdre de vue.

L'une de ces vérités, c'est qu'il est malsain, du point de vue social, que l'argent rapporte un loyer supérieur au produit du travail, chose éminemment vraie pour la situation agricole actuelle. De plus, dans l'intérêt même des prêteurs, il n'est peut-être pas mauvais que leurs garanties soient bonifiées, même au prix de quelques sacrifices dans le domaine de l'intérêt.

Evidemment le cas de certains rentiers, qui n'ont pour vivre que les intérêts de leurs modestes capitaux, reste pénible; néanmoins, il paraît bien difficile d'établir une mesure publique, si excellente, si utile, si magnifiquement soignée, qui entraîne quelques désagréments immédiats. Et puis à supposer le maintien de la situation antérieure au prêt agricole, les prêteurs avec leur intérêt à 6 pour cent essentiellement vrai dans une meilleure position avec des gages dévalorisés, des débiteurs découragés et l'assurance qu'au cas de vente par le shérif, ils eussent à peu près tout perdu?

Il est surtout un intérêt supérieur qu'on ne peut écarter: qu'on le veuille ou non, la classe agricole sera toujours la force de la nation, celle qui élève les nombreuses familles parce qu'elle a de l'air, de l'espace et du pain, parce qu'elle a des femmes vaillantes et robustes, celle qui fournit les travailleurs rudes et solides, qui maintient la race dans sa pureté et sa vitalité saine; alors que les villes sont presque toujours des mangroves d'hommes, où les familles diminuent avec chaque génération, s'étiolent et meurent.

Or on ne peut ignorer le fait brutal que dans notre province, plus de trois cinquièmes de la population canadienne-française est urbaine, et que tout est organisé et dirigé pour augmenter ce grave déséquilibre démographique, surtout du fait que nos cultivateurs appauvris ne peuvent établir leurs nombreuses familles sur des terres.

Toute mesure — et le crédit rural agricole en est une — qui assure le maintien et l'établissement de cultivateurs est donc salvatrice. C'est pourquoi il faut aider à l'œuvre de la colonisation et à toute mesure susceptible d'améliorer la prospérité agricole.

Il est aussi une autre raison, d'ordre plutôt économique: la question du chômage. Le règlement de la question du chômage restera plus ou moins illusoire tant que l'équilibre démographique entre populations urbaine et rurale n'aura pas été rétabli quelque peu. C'est une vérité de la Palique que la population industrielle et manufacturière ne peut vivre décemment que si elle a une clientèle qui lui achète assez pour lui permettre de travailler et gagner un salaire raisonnable. Or il est évident qu'avec les outillages ultra-perfectionnés

(suite à la page 2)

DEMAIN

SUITE DES "IMPRESSIONS D'EUROPE" DE M. HENRI BOURASSA — UN ARTICLE DE M. EMILE BENOIST: "C'EST AUX MONTREALAIS DE PREPARER LE TROISIEME CENTENAIRE" — UNE LETTRE DE M. JEAN-MARIE LAURENCE SUR LA MISSION PEDAGOGIQUE QUEBECOISE A L'ILE SAINT-JEAN

Demain, le "Devoir" donnera la suite des "Impressions d'Europe" de M. Henri Bourassa: "Démocratie, capitalisme, racisme — La Suisse, pays modèle"

Dans le même numéro un article de M. Emile Benoist: "C'est aux Montréalais de préparer le Troisième Centenaire", et toute une série de chroniques et d'articles variés, notamment de Léo-Paul Desrosiers sur Murray, les Canadiens et les immigrants anglais du lendemain de la Cession, une lettre de M. J.-Marie Laurence sur la mission pédagogique québécoise à l'île du Prince-Edouard, des souvenirs de M. Lucien Desbiens, une chronique de Prisco, les "livres et leurs auteurs", la chronique des jeunes nationalistes, la graphologie, des lettres d'Afrique et d'Asie, une copieuse revue de la presse européenne, etc., etc.

PRIX: 3 SOUS — RETENEZ D'AVANCE VOTRE NUMERO.

L'actualité

Arrête, écoute!

Automobiliste, mon frère, — car nous sommes frères, pour peu que tu sois encore humain, — ne frappe pas mais écoute.

Arrête-toi et, après cela, je ne te demande pas, comme le slogan connu, de regarder mais simplement d'écouter.

Pour parler comme tes gens de la Carrière, ceux qui ont inventé la non-intervention — non-intervention dont ils sont d'ailleurs presque toujours eux-mêmes les non-pratiquants — c'est un non-automobiliste, l'automobiliste, mon frère, qui te parle. Le non-automobiliste ne peut pas le rouler, il n'en a pas les moyens. Pour que tu l'entendes, que tu l'écoutes, il te faut d'abord arrêter. L'aérodynamisme de la carrosserie en marche est tel qu'il n'est pas de non-automobiliste si fol qui veuille ou qui tente de conformer son allure à la tienne. A l'impossible, nul n'est tenu.

Automobiliste, arrête, n'attends pas pour arrêter d'avoir frappé un non-automobiliste, que l'on arrête précède l'accident. D'ailleurs s'il survient que la victime fut un non-automobiliste dans mon genre, simple salarié, au surplus père d'une famille qui mange chaque jour le pain gagné quotidiennement, qui loge sous le toit loué et non pas possédé, cette victime-là serait dans la plus incomplète incapacité de te payer la juste indemnité du dommage que tu aurais subi. La victime serait-elle morte que ses héritiers seraient preuve de la même incapacité complète. Vois d'avance, automobiliste, mon frère, ton sort pitoyable.

Les risques que la route te fait courir — c'est le cas de le dire — sont grands. On vient d'y ajouter encore. C'est une sorte d'association au nom barbare, le Québec-Sécurité-Club, fils apparent de la Ligue de la Sécurité, qui y ajoute. Porte-parole de ce Sécurité-Club, un certain Denis Perrault s'adressait, ces jours derniers, en l'hôtelierie montrealaise à l'enseigne Mont-Royal, à un auditoire nombreux, qui ne comprenait pas que des non-automobilistes. Qui n'est pas non-automobiliste doit forcément être automobiliste.

Ce Denis Perrault s'adressait donc, pour une bonne partie de son auditoire, à des qui de droit. Il leur disait:

"Puisque la plupart des automo-

bilistes délinquants commettent leurs infractions aux règlements de la circulation là où il n'y a pas d'agents pour les en empêcher, nous venons d'ici quelque temps à doubler le nombre de nos informateurs volontaires afin de pouvoir atteindre plus facilement les chauffards et les imprudents qui mettent en danger la vie des citoyens."

"Depuis déjà dix ans, la Ligue de la sécurité maintient en marche un comité de vigilance dont les membres font rapport de toute infraction dont ils sont témoins. Ces membres n'ont qu'à demander autant de cartes-rapports qu'ils le désirent."

"Sur réception d'un tel rapport, la Ligue adresse à l'automobiliste une fautive première lettre d'avertissement dont voici un fragment: "Ceci n'est pas un reproche, mais simplement un appel à votre coopération et à votre observance des règlements afin d'assurer la sécurité de la route. Nous aimerions recevoir votre explication de cet incident par un prochain courrier..."

"Les informations ainsi obtenues sont tenues confidentielles. Si l'automobiliste ne répond pas à la première lettre, la Ligue lui écrit une deuxième puis une troisième fois, augmentant graduellement la sévérité de la teneur. Devant silence absolu du délinquant, le dossier est remis entre les mains de la police, qui entreprend une enquête sur l'incident et agit comme elle le juge opportun. Depuis son inauguration, ce plan n'a remporté que des succès et n'a pas peu contribué à la sécurité des routes."

"La majorité des personnes mises en cause répondent de bon gré à la première lettre, promettant leur coopération et donnant l'assurance que leur conduite au volant sera dorénavant sans reproche."

Ainsi parlait Denis Perrault, l'autre jour, en l'hôtelierie Mont-Royal. Automobiliste lui-même, peut-être n'avait-il pas tort. Son appel à la dénonciation s'adressait sans doute à des automobilistes, non à des non-automobilistes. Ces derniers se fientent scrupule de dénoncer un de ces grands et hauts seigneurs qui ont rectifié, élargi, bien chauffés — le terme s'impose — des voies qui ne restent plus impassables que pour les arrières de la locomotion, les ambulants pédestres, les derniers des pédestres."

Automobiliste, mon frère tout de même, j'ai voulu que tu l'arrêtes, que tu m'écoutes, pour que je le

dise, pour que tu saches, au cas où tu n'aurais pas eu vent des propos de Denis Perrault, le nouveau danger que tu cours du fait de l'action sécuritaire de la Ligue de Sécurité. Il faudra bien que tu apprennes à l'arrêter si tu veux répondre à ses lettres.

Albert ALAIN

Bloc-notes

Chez les Acadiens

Est-ce pour les Acadiens une sorte de petite revanche? On se réjouira sûrement de la large part qui leur est faite dans les dernières décorations que vient de distribuer le gouvernement français. Cela prouve que l'on commence à connaître en France leur héroïque histoire.

Nous publions demain une nouvelle lettre de notre collaborateur Jean-Marie Laurence, qui est actuellement à l'île du Prince-Edouard, avec la mission pédagogique québécoise. On y verra quelle magnifique extension prend cette oeuvre et comment de simple mission pédagogique, déjà fort intéressante du reste, elle est devenue mission proprement nationale, capable de grands et lointains résultats.

Nos lecteurs, dont la générosité, jointe à celle du Département de l'Instruction publique et de l'Alliance catholique des Professeurs de Montréal, a permis la réalisation de cette belle entreprise seront particulièrement heureux de ces nouvelles. Elles leur rappelleront délicieusement qu'ils ont fait, du point de vue national, un placement très fructueux.

Au Nouveau-Brunswick

En même temps que se donnaient à Miscouche les cours de français auxquels participaient les délégués québécois, se poursuivaient à Memramcook, à l'Université Saint-Joseph, une autre série de cours pour les instituteurs du Nouveau-Brunswick. MM. Côté, DuCap, Alin et Laurence ont d'ailleurs, comme le savent déjà nos lecteurs, pris avec ceux qui y prennent part un étonnant contact.

On sera heureux de trouver ici, sur cette intéressante initiative, les

Le front rouge forme un demi-cercle qui enserrera Gandesa

L'offensive des "gouvernementaux" au sud de la Catalogne

Hendaye, 29 (S. P. A.). — Des dépêches de Barcelone annoncent que les "gouvernementaux", qui exécutent l'offensive du sud de la Catalogne, avancent au nord et au sud de Gandesa. Il paraît que leur front forme un demi-cercle qui enserrera Gandesa au nord, à l'est et au sud. Au nord, le front se terminerait au delà de Villa Alba de los Arcos; à l'est, il traverserait la banlieue de Gandesa; au sud, il se terminerait près de Bot, jonction de lignes de communication blanches, à 12 milles au sud-ouest de Gandesa. Il aurait à peu près la forme d'une courbe que l'Ebre trace à 14 milles à l'arrière.

A Barcelone, on affirme que

Le Séminaire de Québec perd son vieux portier

Georges Turcotte est décédé paisiblement, à 87 ans, dont 72 consacrés au service du Séminaire — Avant-hier, le "père Georges" était encore dans sa loge — L'ami des évêques, des juges et autres laïques éminents — L'humble serviteur à la mémoire vraiment extraordinaire

Québec, 29 (DNC) — Georges Turcotte, est mort. Pour tous ceux qui sont passés par le Séminaire de Québec, depuis 72 ans, cette nouvelle sera accueillie avec de très vifs regrets. Le défunt était l'ami de tous. C'était une figure sympathique, un homme d'un dévouement à toute épreuve et un serviteur dont la fidélité restera proverbiale. Il était aimé des jeunes et des supérieurs l'avaient en très haute estime. Sa mort cause un grand deuil au Séminaire.

Georges Turcotte, est mort vers 5 heures, hier, Mercredi, il occupait encore sa loge à l'entrée du Séminaire. Selon un habitué du Séminaire, il semblait souffrant, hier; il ne se leva point. Jusqu'à la fin, il conserva sa lucidité. Aux derniers moments de sa vie extraordinaire, il causait et priait avec sa famille, réunie à son chevet. Com-

Le crédit agricole

(Suite de la 1ère page)

nous avons actuellement trop de fabricants pour les besoins de leur clientèle normale.

La terre, au contraire, grâce à la merveilleuse loi de la Providence, peut absorber presque indéfiniment la population, tant qu'elle fournit de quoi la nourrir, la chauffer, la loger et la vêtir. Le cultivateur peut toujours nourrir ses enfants, et par une exploitation raisonnée de son domaine, y trouver le bois pour construire sa maison et la chauffer, des troupeaux qui lui donneront la laine des vêtements et le cuir des chaussures.

Pour toutes ces raisons, il faut encourager le retour à la terre. Il ne suffit pas seulement de le prêcher, car suivant un sociologue humoriste: "Tout le monde parle du retour à la terre, mais personne n'y veut retourner"; il faut le rendre possible par des mesures appropriées, et notamment y maintenir ceux qui l'occupent déjà.

Alexis GAGNON

Les blancs ouvrent les barrages de l'Ebre

Hendaye, 29 (S. P. A.). — L'armée blanche a ouvert les barrages de l'Ebre et de ses tributaires pour causer une crue qui rompe les pontons des troupes "gouvernementales" exécutant une offensive dans le sud de la Catalogne. Une dépêche blanche reçue à St-Jean-de-Luz annonce qu'en une demi-heure le fleuve est devenu infranchissable. Les "gouvernementaux" disent qu'il y a une crue assez considérable, mais ils affirment que leurs pontons sont intacts.

Navire-hôpital bombardé

Changhai, 29 (S. P. A.). — Un communiqué de la flotte japonaise annonce que, près de Kioukiang, des avions chinois ont bombardé le navire-hôpital *Tachibana Maru*, bien qu'il eût le pavillon de la Croix rouge.

NECROLOGIE

ALLAIRE — A Montréal, le 26, à 48 ans, Stanislas Allaire, époux de Rose Emma Roy.

BERNIER — A Montréal, le 27, à 37 ans, Camille Bernier, époux de Clara Ditt.

CARON — A Sainte-Anne de Bellevue, le 26, à 42 ans, caporal Emile Caron.

CLERMONT — A Valleyfield, le 26, à 28 ans, Roland Clermont, époux d'Olivia Laberge et fils de Mme Vve J.-O. Clermont.

D'Aoust — A Montréal, le 28, à 76 ans, Gédéon D'Aoust, époux de Léa Ménard.

DESFORGES — A Montréal, le 26, à 88 ans, Mme veuve Louis Desforges, née Arthémise Rochon.

DORION — A Montréal, le 27, à 66 ans, Adolphe Dorion, époux d'Elisabeth Jobin.

DUMAS — A St-Patrice de Beau Rivage, le 27, à 88 ans, Adolphe Dumas, époux de feu Olive Payette.

FORGET — A Montréal, le 26, à 41 ans, Jean-Louis Forget.

FRENETTE — A Bordeaux, le 26, à 93 ans, Edmond Frenette, époux de Marie Caroline Boyer.

GAGNON — A Montréal, le 27, à 74 ans, Louis Gagnon.

OLIVIER — A Montréal, le 28, à 48 ans, Raoul Olivier, époux d'Antoinette Olivier.

GIROUARD — A Montréal, le 26, à 26 ans, Mme Armand Girovard, née Julie Aubertin.

LECUYER — Le 27, à 35 ans, Albert Lécuyer.

LUSIGNAN — A Montréal, le 27, à 66 ans, Joseph Lusignan.

MARTIN — A Montréal, le 27, à 62 ans, Mme Joseph Martin, née Olympe Rousseau.

OUELLETTE — A Montréal, le 27, à 70 ans, Wilfred Ouellette, ex-employé des Postes, époux d'Ernestine Lanthier.

SANFACON — A Montréal, le 27, à 33 ans, Mme Fiacre-Sanfacon, née Simone Monseigneur.

SAUVAIGEAU — A Montréal, le 27, à 51 ans, Raoul Sauvaigean, fils de feu Edmond Sauvaigean et de Georgiana Toupin.

SAUVAIGEAU-VEZINA — A Montréal, le 27, à 63 ans, Marie-Louise Vézina, épouse d'Albert Sauvaigean.

L'aviation japonaise accusée d'avoir tué de nombreux non-combattants

Les opérations sur le front de Kioukiang

Changhai, 29 (S.P.A.). — Des dépêches chinoises accusent l'aviation japonaise d'avoir tué de nombreux non-combattants dans la partie médiane du bassin du fleuve Bleu. Des dépêches venant de Nanchang affirment que des avions japonais ont bombardé 3,000 réfugiés sur des monts au sud de Kioukiang. Elles ajoutent que les bombes ont tué plusieurs centaines de ces réfugiés. Il paraît que, ces deux derniers jours, les avions japonais ont sans cesse bombardé et mitraillé la région Kioukiang-Nanchang. Ils ont démolé 400 immeubles, dit-on. On affirme qu'à Nanchang même, ville où les Chinois ont une importante base aérienne, 30 bombes ont démolé plusieurs maisons et ont fait 600 victimes — tués et blessés.

En ce qui concerne les opérations du front de Kioukiang, les Japonais ne donnent aucune indication

sur la tournure qu'elles prennent. Les Chinois, eux, affirment que la situation de leurs troupes de la rive sud est en train de s'améliorer. Il paraît qu'une contre-offensive a rompu les lignes de communication des Japonais au sud de Kioukiang. L'aviation chinoise, annonce-t-on, a endommagé 7 des navires de guerre japonais qui remontent le fleuve Bleu entre Kioukiang et Hankou. Deux colonnes japonaises auraient en vain tenté de prendre à revers une ligne de défense établie en travers de la vallée du fleuve à 110 milles en aval de la capitale provisoire.

Les Japonais annoncent qu'ils ont pris Taihou, ville à 50 milles au nord de Kioukiang.

Des dépêches du Chansi annoncent que des coups de mains contre des troupes japonaises ont fait perdre plusieurs centaines de soldats à ces troupes.

La Comédie-Française Française

Elle termine l'année avec un surplus considérable — La reprise des œuvres de Molière, Musset et autres — Les nouvelles créations

Paris, 29 (P.C.-Havas) — Pour la première fois depuis son existence, la Comédie-Française ferme ses portes le 31 juillet pour prendre un mois de vacances. Vacances méritées, car depuis deux années, la Comédie-Française a montré une activité étonnante, offrant un spectacle nouveau ou remis en scène avec décors et costumes neufs, tous les quinze jours en moyenne.

Ce qu'il faut souligner avant tout, déclare au représentant de l'agence Havas M. Edouard Bourdet, administrateur général de la Comédie-Française, c'est que malgré les difficultés économiques la saison 1937-1938 s'est terminée par un succès financier encore plus considérable que celui de la saison précédente. En comparant les chiffres portant sur des périodes semblables, du 1er janvier au 30 juin, on constate qu'en 1938, sous la précédente administration, les recettes brutes furent de 2,658,000 francs.

En 1937, la première année de la direction, elles furent de 3,326,000 francs et cette année de 4,640,000 francs. Les places ont été augmentées en moyenne de 10 p.c., les places le meilleur marché restant au même prix. Mais ce n'est qu'un détail, et la progression des recettes est dans la variété et dans la meilleure présentation des pièces.

La Comédie-Française pendant cette saison a remonté entièrement onze spectacles classiques, mis en scène Bistop: *Georges Dandin*, par Charles Dullin, *Esther*, par Georges Leroy, *Mithridate*, par Yonnel, *Bajazet*, par Jacques Copeau, *L'École des femmes*, par Ledoux, *Il ne faut jurer de rien*, par Pierre Dux, *Le menteur*, et *Le fâcheux*, par Pierre Berlin, *La dispute*, par Jean Martelli, *Les fausses confidences*, par Maurice Escande, *Iphigénie* et *Le Bourgeois gentilhomme*.

Ces spectacles nouveaux, il y a eu *Asmodée*, de François Mauriac, mis en scène par Jacques Copeau, *Le fâcheux*, de Gabriel Marcel, présenté par Pierre Dux, *L'École ingrat*, de Jean Desbordes, présenté par Pierre Bertheau. On a repris *La brouille*, de Charles Vildrac, et enfin *Un chapeau de paille d'Italie*, de Labiche, mis en scène par Gaston Baty, et *Ruy Blas*, mis en scène par Pierre Dux.

La caractéristique de cette énumération est que sur les quatre metteurs en scène, entrés en même temps que moi à la Comédie-Française: Dublin, Copeau, Baty et Juvet, trois seulement ont monté quatre ouvrages.

Ainsi, profitant des leçons de ces maîtres, les artistes du Français à eux seuls ont présenté 14 spectacles, et avec succès. Cela seul indique quel esprit nouveau souffle dans cette antique maison, qu'il s'agit de la présentation ou de l'interprétation des ouvrages. La comédie est redevenue la pépinière et le foyer intellectuel du théâtre français contemporain. *Georges Dandin* et *Asmodée*, dans l'ordre psychologique, *Un chapeau de paille d'Italie*, avec des décors de Touchagues, et *Ruy Blas* avec des décors de Jean Hugo dans l'ordre spectaculaire, ont été des réussites grandes et méritées.

Le premier spectacle important de la saison prochaine sera monté par Louis Jouvet avec *Tricoler*, de Lesprieux, une étude de la réaction de la Révolution française sur la vie simple d'une famille bourgeoise de Paris, et *Le Cantique des Cantiques*, qui marquera l'entrée de Jean Giraudoux à la Comédie-Française.

Mais le grand événement sera la reprise de *Cyrano de Bergerac*, d'Edmond Rostand, avec Brunot dans le rôle de Cyrano, et Marie Bell dans celui de Roxane. Mais comment la poésie sonore de Rostand subira-t-elle cette première épreuve du temps? Enfin, si les Français m'en laisse le temps, peut-être terminerai-je une des deux comédies psychologiques que j'ai actuellement en chantier...

La tempête d'hier en Ontario

Toronto, 29. (C.P.). — La grêle et le vent ont causé des dommages considérables aux récoltes en Ontario hier et endommagé nombre de maisons et de fils téléphoniques et télégraphiques.

Si vous voyagez...

adressez-vous au SERVICE DES VOYAGES, LE "DEVOIR". Bilets émis pour tous les pays au tarif des compagnies de paquebots, assurances de voyage, assurances d'automobiles, assurances de bagages et d'effets, chèques de voyages, autoports etc. Téléphones: BELAIR 3361

Contre les affections nerveuses, vertiges, étourdissements, faiblesses, indigestion.

prenez quelques gouttes

d'EAU des CARMES BOYER

sur du sucre ou dans de l'eau fraîche

En vente toutes pharmacies

ventes sur le marché français. L'agriculture française achète donc plus d'engrais qu'elle n'en acheta jamais, parce que les paysans ont le pouvoir d'achat le plus fort dont ils aient jamais bénéficié.

Les prévisions pour la campagne qui commence demeurent très favorables. On avait pu craindre, au printemps, qu'une sécheresse exceptionnelle et des gélées tardives ne compromissent les récoltes. Il est aujourd'hui acquis que ces craintes ne sont pas fondées et que la consommation restera au niveau de la campagne précédente.

La publication de ces statistiques sur la consommation d'engrais coïncide avec le deuxième anniversaire de l'Office du blé. Elles démontrent que l'Office, en garantissant le producteur contre l'incertitude des ventes, permet aux paysans d'accroître leurs achats et se traduit ainsi par une incidence très favorable sur l'ensemble de l'économie nationale.

M. Hepburn doit se rendre à Prince-Rupert par bateau

On s'attend que le premier ministre reprendra l'avion pour aller faire la pêche à la rivière Campbell, sur la côte de l'île de Vancouver — M. Hepburn est mécontent de l'anxiété prématurée qu'on a éprouvée à son sujet

Skagway, Alaska, 29 (C.P.). — Le premier ministre Hepburn et son ami le courtier Bernard Smith, de New-York, dont l'avion a dû faire une descente forcée près de Carcross, par suite des conditions atmosphériques défavorables et d'une défectuosité dans l'appareil de T.S.F. de l'avion, sont arrivés, par le train, tard hier soir, à Carcross, Territoire du Yukon, décidés à compléter par bateau la randonnée aérienne qu'ils avaient projetée dans l'Ouest canadien.

Aujourd'hui, le premier ministre et M. Smith ne sont plus décidés s'ils doivent prendre le bateau ou l'avion pour la dernière partie de leur voyage de vacances de 8,000 milles. À leur arrivée de Carcross à Skagway, en effet, le pilote Sheldon Simmons leur a offert de les conduire à Juneau, Alaska, l'endroit qu'ils devaient atteindre avant-hier lorsque les mauvaises conditions atmosphériques les ont forcés à descendre à Carcross.

Le premier ministre mécontent

Le premier ministre ontarien a montré son mécontentement de "toute cette agitation" faite autour de lui et de cette anxiété qu'on a voulu éprouver parce que l'avion portant M. Hepburn et ses compagnons était en retard de quelques heures.

M. Hepburn refuse de parler à la radio

"Je ne tiens pas à avoir plus de publicité. Toute cette agitation qu'on a faite n'était pas motivée", a déclaré le premier ministre de l'Ontario en refusant de parler hier soir, à un programme radiophonique, donné spécialement à Skagway à l'occasion du voyage de M. Hepburn. C'est le pilote Simmons qui avait porté, par avion, malgré des conditions atmosphériques défavorables, l'appareil de radio qui devait servir à transmettre le message du premier ministre Hepburn.

Vers Prince-Rupert

Le premier ministre Hepburn et M. Smith doivent se rendre aujourd'hui à Prince-Rupert, à bord du paquebot *Princess Alice*, du Pacifique Canadien. De cette ville, située dans la Colombie canadienne, MM. Hepburn et Smith se rendront à Vancouver. On s'attend que le premier ministre et le groupe qui voyage avec lui prendront l'avion pour se rendre à la rivière Campbell, sur la rive est de l'île de Vancouver, afin d'y faire la pêche avant de reprendre le chemin de l'Est du pays, complétant ainsi leur randonnée de 8,000 milles.

Avez-vous besoin de bons livres?

Adressez-vous au Service de librairie du "Devoir", 430 Notre-Dame, est, Montréal.

Présentant

Bouteilles 25 oz. \$1.80

Bouteilles 40 oz. \$2.70

DOULEURS

MIGRAINES NEURALGIES MAUX DE DENTS RHUMATISME INSOMNIE

KALMINE

Agent général au Canada J.-ALFRED OUMET 84 rue St-Paul MONTREAL

RAPIDITE d'action Efficacité ÉCONOMIQUE Sans danger pour le cœur ni l'estomac. En vente dans toutes les pharmacies.

Ces batteries à longue portée

Londres, 29 (SPC-Havas) — M. Richard-A. Butler, sous-secrétaire d'Etat, a annoncé aux Communes, aujourd'hui, que pour l'heure le

gouvernement ne voit pas de raison de faire des représentations à l'Espagne blanche, au sujet de l'établissement de batteries à longue portée sur des points de la côte d'Espagne et de la côte du Maroc espagnol d'où de puissants canons peuvent atteindre Gibraltar.

LE ZODIAQUE DEUXIEME

Les douze volumes de la première série du Zodiaque ont reçu le meilleur accueil de la part du public lecteur. Aussi les promoteurs de cette série, désormais fameuse, ont-ils décidé de persévérer dans la même ligne de conduite. Le ZODIAQUE DEUXIEME ne publiera que des œuvres de premier plan, en des volumes portant tous un cachet de distinction.

Voici les titres actuellement parus et en vente :

- 1—L'abbé Lionel Groulx Directives
- 2—Lady Tweedsmuir Carnets canadiens
- 3—Emile Benoist L'Abitibi, pays de l'or

A paraître prochainement :

- 4—Robert Rumilly Mgr Lafliche
- 5—Dr Léo Pariseau Mon frère l'Ours
- 6—Eugène Achard Le Vinland, terre d'Amérique
- 7—Marie Le Franc et Paul LeBlanc La grande pitié gaspésienne
- 8—Léopold Richer Silhouettes du monde politique
- 9—L'abbé Albert Tessier La vie canadienne au temps des Patriotes
- 10—Eugène Achard Les contes du Saint-Laurent

Prix de chaque volume, édition ordinaire \$0.75.

Prix de chaque volume, édition de luxe numérotée \$1.00.

On peut s'abonner à l'édition de luxe aux conditions suivantes (douze volumes):

- 1—\$10.00, payables sur réception du premier volume.
- 2—\$12.00, payables \$1.00 sur réception de chaque volume.

N.B.—Des dispositions ont été prises pour que les abonnés reçoivent leurs douze volumes marqués au même numéro. On s'abonne à la Librairie du "Devoir".

H. LALONDE & FRÈRE

Les plus grands spécialistes du

TAPIS

4800 Ave. du PARC

VOYAGES INDIVIDUELS

— En —

EUROPE

Avec tous les services des tournées sous escorte

DEPARTS HEBDOMADAIRES DE MONTREAL ET QUEBEC

Y compris: traversée classe tourist, aller et retour, hébergement et pension; rencontre, transferts, visites, taxes, etc.

Passages océaniques d'après le tarif de la saison de non-affluence; prix proportionnés en classes cabine et troisième.

No 1. — A Paris direct (23 jours) \$272.

No 2. — Londres et Paris (30 jours) \$307.

No 3. — Londres, Bruxelles, Paris (30 jours) \$319.

No 12. — Prolongation de 7 jours à Paris \$17.50

EXPOSITION DE GLASGOW

No 4. — Glasgow-Edimbourg, Londres et Paris (37 jours) \$356.

No 5. — Glasgow-Edimbourg, Londres, Bruxelles, Paris (37 jours) \$367.

TOURNEES CONTINENTALES VARIEES (A greffer aux itinéraires ci-dessus)

No 6. — Hollande, Allemagne, Alsace, en prolongation des Nos 3 et 5 (7 jours) \$75.

No 7. — Suisse, Italie, dont 5 jours à Rome (15 jours) \$130.

No 8. — France du Sud, Italie, (5 jours à Rome), Suisse (22 jours) \$210.

No 9. — Autriche, Bavière, Suisse, gréffé au No 8 (29 jours) \$290.

No 10. — Tchécoslovaquie, Allemagne, Suisse, gréffé au No 9 (36 jours) \$375.

No 11. — Normandie-Bretagne en autocar (7 jours) \$50.

PROGRAMME COMPLET ET TOUTS RENSEIGNEMENTS GRATUITS SUR DEMANDE

LE DEVOIR-VOYAGES

Représentants dans toutes les grandes villes.

430, Notre-Dame est - Tél. BELAIR 3361 - MONTREAL

BEAU ET CHAUD

MAXIMUM ET MINIMUM

Aujourd'hui maximum 14.
Minimum aujourd'hui 8.
Même date l'an dernier 14.
Minimum l'an dernier 8.
BAROMETRE: 10 h. a.m. 29.66, 14 h. a.m. 29.64. Midi: 29.60.

Chiffres fournis par la Maison M.R. de Montréal, 3000, St-Denis, Montréal.

LE DEVOIR

Le DEVOIR est membre de la "Canadian Press", de l'"A.B.C." et de la "C.D.N.A."

CALENDRIER

Demain: SAMEDI, 30 juillet 1938.

Saints Abdon et Sennen, martyrs.

Lever du soleil, 4 h. 34.

Coucher du soleil, 7 h. 26.

Lever de la lune, 9 h. 01.

Coucher de la lune, 8 h. 02.

Premier quart, le 4, à 8 h. 47 m. du matin.

Pleine lune, le 12, à 10 h. 4 m. du matin.

Dernier quart, le 20, à 7 h. 19 m. du matin.

Nouvelle lune, le 26, à 10 h. 53 m. du soir.

ans Mercier

Les 164 boîtes du scrutin attendent depuis 31 mois dans les caves du nouveau Palais

Le vote du 25 novembre 1935 — L'imbrroglio du recomptage

Les mémorables élections provinciales du 25 novembre 1935 ont été à notre palais de justice un problème qui semble insoluble, du moins dans le cadre de la loi électorale. Il s'agit du fameux recomptage du comté de Mercier, recomptage qui est resté en plan. Il est probable qu'un jour ou l'autre les intéressés au dénouement de cet imbrroglio feront une requête quelconque auprès d'on ne sait quelle autorité, pour mettre le point final à cet incident pittoresque et animé de la période agitée qu'a vécue la province pendant les derniers mois de son régime Taschereau.

Les poursuites judiciaires en matière d'élection sont toujours les plus fertiles en coups de théâtre et en procédures inusitées, voire absurdes. L'on n'a qu'à se rappeler les brillants échafaudages des récidivistes — que l'on pourrait classer aussi bien parmi les œuvres d'imagination que dans la littérature légale — bâtis, par exemple, encore récemment, autour de la loi électorale et du délai de réclamation de quatre mois. L'on peut aussi citer comme exemple d'enchevêtrement et de complexité dans les procédures sur une affaire d'élection, le cas de Terrebonne, aux élections de novembre 1935.

Les deux recomptages, ceux de Terrebonne et de Mercier, ne se sont pas déroulés sans que des questions soulevées et n'ont pas eu pour le même sort. Dans Terrebonne, tous les bulletins avant été déclarés nuls l'officier-rapporteur, n'ayant pas été remis au juge ordonnant le retour du rapport de l'élection et un autre cassant cette ordonnance. Si bien, qu'à la fin, M. J. Forest put siéger.

Mais dans Mercier M. Plante ne put siéger pas à la session de 1936, et le recomptage ne fut pas terminé, appelons brièvement la suite des faits.

L'histoire du recomptage

L'officier-rapporteur du comté de Mercier, M. J. Forest, avait annoncé comme suit le résultat de l'élection: M. Anatole Plante, candidat libéral, avait obtenu 9,060 votes, M. Calixte Cormier, candidat de l'Union nationale, 8,296 et M. Odilon Boiteau, candidat libéral-indépendant, 566. M. Cormier fit requête devant le juge Alfred Forest, de la Cour supérieure, pour le recomptage des votes, et le 3 décembre le juge Forest commençait ce recomptage.

Le requérant, M. Cormier, était représenté par Mes Gustave Monette, Edouard Masson; le Dr Anatole Plante avait pour procureurs Mes Edmond Geoffroy et Alphonse Décarie. Le dernier est aujourd'hui juge de la Cour supérieure; et M. Odilon Boiteau s'y représentait lui-même.

Après les premières boîtes, les procureurs de M. Cormier, démontrant l'irrégularité flagrante avaient été omises dans plusieurs pols, demandant au juge d'entendre des témoins pour juger si des votes déposés dans ces conditions constituaient bien les votes qu'il devait compter comme votes. Le débat fut loquent. D'une part, on disait au juge: Voyons, vous n'êtes tout de même pas rien qu'un *rubber stamp*, vous n'allez pas compter des votes qui ont été mis dans la boîte par des bandits qui avaient pris le pol d'assaut? D'autre part, on répondait: Votre Seigneurie, vous êtes ici pour additionner des bulletins, le reste ne vous regarde pas, ce sera une contestation d'élection, vous pourrez entendre des témoins; la preuve, c'est que vous ne pouvez pas appliquer de remède, vous ne pouvez pas ordonner une autre élection, et si vous essayez de choisir les bons et les mauvais votes vous allez défranchiser de braves et honnêtes électeurs qui ont voté dans les pols à des moments plus calmes de la journée.

Il faut bien dire en passant que, devant les délais interminables des procédures en contestation d'élection, la tentation, pour quelqu'un qui pensait s'être fait voler son élection, la tentation était bien forte de faire tout de suite le recomptage, tant pour essayer de faire corriger la situation que pour alerter l'opinion, la preuve de la fraude et les abus commis.

Le 4 décembre

Toujours est-il que, le lendemain, 4 décembre, M. le juge Forest décida qu'il entendrait des témoins, mais dans deux cas seulement:

1o qu'il entendrait l'officier-rapporteur lorsque la location du pol aurait été changée;

2o, qu'il entendrait les officiers et représentants du pol lorsqu'il apparaîtrait qu'il y a eu fraude.

La-dessus les procureurs de M. Cormier demandèrent des enquêtes dans 50 pols. De l'autre côté, on fit observer qu'il faudrait assigner des témoins dans ces cas-là et il fut décidé de procéder d'abord avec les pols où l'on ne demandait pas d'enquête. Et le recomptage continua.

Le 6 décembre

Le 6 décembre, lorsque le juge put venir la séance, il y avait dans la Cour de pratique une assistance considérable, dont plus d'une centaine de témoins assignés au juge

des 40 pols. On ouvrit la boîte du pol n° 12, l'un des 40, et Me Masson fit noter au procès-verbal que, d'après le cahier de vote, il y avait eu au moins 13 "tégraphes", cette constatation provenait du fait que, lorsqu'un électeur veut voter et qu'on a déjà voté sous son nom, on l'assomme et que mention est faite du fait dans le cahier du pol.

L'exclusion des témoins

Avant l'audition des témoins, les procureurs de M. Plante demandèrent l'exclusion de tous les témoins, ce que le juge accorda; mais l'exécution de cet ordre ne fut pas facile. Le greffier avait beau crier que seuls les avocats et les journalistes pouvaient demeurer dans la salle, l'huissier audienier — qu'on appelle le crieur — dut intervenir. La salle d'ailleurs ne fut pas vidée pour cela et, quelques minutes plus tard, elle était encore aux deux tiers pleine, car un grand nombre d'avocats étaient venus voir cette séance mémorable.

On appela le témoin Edmond Bernard, représentant de M. Cormier dans le pol n° 12. Ce témoin raconta que, vers 6 heures moins deux minutes, quinze individus étaient entrés dans le pol et s'étaient mis à remplir des bulletins, qu'ils jetaient ensuite dans l'urne. Les uns s'appuyaient sur les murs ou sur la porte pour faire leur croix. A un moment donné, M. Bernard fit remarquer au sous-officier-rapporteur que l'un de ces hommes avait déjà "voté" trois fois, mais cet homme lui répondit de se mêler de ses affaires. M. Bernard essaya plusieurs fois de faire assumer ces audacieux et extraordinaires électeurs, mais le représentant de M. Plante le menaça de le faire arrêter! Bref, ces hommes ont ainsi voté à répétition pendant six ou sept minutes après 6 heures, heure réglementaire de la fermeture du pol.

Bref de prohibition

Pendant ce temps, Mes Philippe Brail et Edouard Tellier occupaient pour M. Plante et Mes Geoffroy et Décarie s'occupaient ailleurs des intérêts de leur client. A ce moment du témoignage révélateur de M. Bernard, Me Brail annonça que M. le juge Greenshields, juge en chef de la Cour supérieure, venait d'accorder un bref de prohibition contre M. le juge Forest, dans lequel il ordonnait à ce dernier de s'abstenir de faire les enquêtes qu'il avait décidé de faire, ou de les discontinuer si elles étaient commencées, et de ne pas tenir compte de ce que telles enquêtes auraient pu révéler.

Cela entraîna un nouveau débat entre les avocats. Le juge ayant ajourné à l'après-midi, les procureurs de part et d'autre firent valoir leur point de vue à la reprise de la séance. Ceux de M. Cormier dirent au juge: celui qui vous ordonne d'arrêter n'a pas juridiction, vous agissez au nom de la Législature et la Cour supérieure n'a pas autorité sur vous; si, toutefois, vous décidez d'obtempérer à cet ordre, vous devez suspendre complètement le recomptage jusqu'à décision sur le mérite du bref de prohibition. Les avocats de M. Plante voulaient que le recomptage continuât sans enquête, quitte pour le juge à attendre pour donner le certificat à l'officier-rapporteur, que le bref de prohibition eût été décidé, et à faire alors les enquêtes si le bref était cassé.

M. le juge Forest décida de tout suspendre, "par déférence pour un juge qui n'est pas mon supérieur", et ajouta qu'il continuerait le recomptage seulement si les avocats de part et d'autre en venaient à une entente, ou si on lui apportait la décision d'une Cour — il ne pouvait pas dire laquelle — sur la question.

Sous scellés

L'on s'entendit pour déposer les boîtes du scrutin dans une boîte du palais de Justice, sous scellés. C'est dans les caves du nouveau palais, une grande boîte dans laquelle il y en a une autre plus petite. Les boîtes furent déposées dans cette dernière, on ferma la porte, les scellés furent apposés, le greffier du recomptage, des représentants de MM. Plante et Cormier initialisèrent des bandes de papier qu'ils collèrent sur la porte.

Les 164 boîtes sont encore là, elles dorment depuis 31 mois au-delà, 32 mois le 6 août prochain. Elles attendent la continuation d'un recomptage qui ne sera probablement jamais fini.

La lutte était donc portée sur un autre terrain, on devait maintenant se battre autour du bref de prohibition. Les procureurs de M. Cormier présentèrent en même temps que leur défense au bref, une inscription en droit qui fut plaidée devant M. le juge Curran, en cour de pratique; et après avoir délibéré, le juge Curran rendit jugement le 10 janvier 1936, maintenant l'inscription en droit et cassant le bref. Il décidait que M. le juge Greenshields n'avait pas juridiction. Une autre inscription en droit produite de la part de M. Plante, à l'encontre de certains paragraphes de la contestation du bref par M. Cormier, était continuée pour être entendue si le jugement était cassé.

Et les avocats de M. Plante portèrent le jugement de M. le juge Curran en appel. Après des délais, la Cour de pratique une assistance considérable, dont plus d'une centaine de témoins assignés au juge

M. Laferté à Spencerwood?

QUEBEC, 29 (D. N. C.) — Une rumeur très sérieuse veut que M. Hector Laferté soit le prochain lieutenant-gouverneur de la province de Québec, en remplacement de M. Patenaude, dont le terme expire le 1er mai 1939.

M. Hector Laferté a été pendant nombre d'années député de Drummond à Québec. Il a été tour à tour ministre de la Colonisation et des Pêcheries et président du Conseil législatif. Il fait encore partie de la Chambre haute de la province où il est "leader" des libéraux qui sont restés oppositionnistes.

La chute du gouvernement

Pendant ce temps, les événements se précipitaient dans la province et le gouvernement Taschereau tombait devant l'enquête des comptes publics. Puis le 14 juin, le requérant au recomptage, Me Calixte Cormier, mourut subitement. La Cour d'appel rendit son jugement le 26 juin et cassa le jugement de M. le juge Curran.

Cet arrêt était fort important. En effet, pour sauver du temps, les avocats avaient plaidé la cause au mérite; non seulement ils avaient débattu la question de l'inscription en droit, qui faisait l'objet du jugement, dont appel, mais ils avaient plaidé le mérite du bref. Et la Cour décidait aussi du fond. Elle concluait d'abord que M. le juge Forest avait en entendant des témoins excédé sa juridiction et usuré les pouvoirs des trois juges désignés par la loi pour la contestation d'élection, que M. le juge Forest n'agissait pas comme juge, mais comme *persona designata*, que, cependant, il exerçait des fonctions judiciaires, qu'il n'y avait pas d'appel de ses décisions en l'espèce, et qu'en conséquence le bref de prohibition était le bon remède. La Cour d'appel cassait donc le jugement du juge Curran et rejetait l'inscription en droit.

Deux dissidents

Il convient de noter que ce jugement n'était pas unanime. Le banc était composé du juge en chef de la province, sir Mathias Tellier, et des juges Bernier, Hall, Bond et Gallepau. Sir Mathias et M. le juge Bernier se déclarèrent dissidents, et le jugement fut rendu par la majorité de la Cour formée des trois autres juges.

Ce jugement disposait donc définitivement de la question du bref de prohibition, et il avait le caractère d'un jugement final sur le mérite du bref. Il n'y avait donc plus qu'à continuer le recomptage. Dans le plume de la Cour supérieure, la page bien remplie de ce recomptage qui porte le numéro de dossier 149,574, se termine sur la mention que copie a été reçue du jugement de la Cour d'appel.

M. le juge Forest ne pouvait plus en effet continuer le recomptage puisque le requérant n'était mort. De plus, personne n'avait grand intérêt à continuer cette procédure car la Législature était dissoute et la province en pleine campagne électorale.

Pas de rapport d'élection

Et les boîtes restèrent dans la boîte. Mais s'il n'y a pas de grands intérêts en jeu, il reste des gens qui ont un peu intérêt à ce que la situation se dénoue. En effet, comme le recomptage n'est pas fini, le juge n'a pas pu donner de certificat à l'officier-rapporteur, ce dernier n'a pas pu faire rapport de l'élection au greffier de la Couronne en chancellerie. Il n'y a donc pas d'élection officielle. Et cela est de quelque conséquence pour les dépôts des candidats.

Leurs dépôts

Les trois dépôts de \$200 versés par les candidats dans Mercier sont encore dans le trésor de la province. M. Plante et les héritiers de M. Cormier auraient droit à ce dépôt s'il y avait un rapport de l'élection puisqu'ils ont obtenu le nombre de voix suffisant pour sauver leurs dépôts. Quant à M. Boiteau, c'est à se demander si la situation n'est pas retournée. Normalement il a perdu son dépôt, mais sans rapport d'élection, rien ne constate officiellement qu'on n'a obtenu qu'un nombre de voix insuffisant pour retirer ses \$200. Alors, est-ce, techniquement, il ne pourrait pas se les faire rembourser? Et dans l'affirmative, comment? Questions difficiles à résoudre. Et ce n'est pas tout, il y a un autre dépôt, celui que M. Cormier a versé en demandant le recomptage, dépôt de \$100; cela va d'ordinaire au greffier du recomptage et à ses aides, mais seulement après que le recomptage est fini, et le dépôt de \$100 est donc encore entre les mains du propriétaire.

Et les boîtes

Enfin il reste les boîtes. Dans le cours ordinaire des choses, l'officier-rapporteur — aujourd'hui le président de l'élection — lorsque le recomptage est terminé ou que les délais sont expirés, prend tous les papiers du scrutin qui sont dans les urnes métalliques, les met dans une caisse de bois, et les envoie au greffier de la Couronne en chancellerie. Après expiration de tous les délais de contestation, ces papiers sont brûlés.

Dans le cas de Mercier, il faudrait sans doute une procédure inédite pour que ces papiers désormais inutiles soient détruits.

Travail du dimanche

La compagnie Bennett Shoe Supplies Ltd. de Chambly-Canton, subira son procès le 9 septembre prochain, sous l'accusation d'avoir permis ou ordonné à ses employés de travailler le dimanche.

Couronnés par l'Académie

Prix de 2,000 francs à l'abbé Félix-Antoine Savard — Les onze médaillés pour services rendus à la cause du français

Paris, 29. (G.P. Havas). — L'Académie française vient de couronner le roman *Ménard, maître-drapeau*, et de décerner à son auteur, l'abbé Félix-Antoine Savard, un prix de 2,000 francs.

L'Académie française a honoré en même temps onze autres Canadiens français en leur décernant une médaille pour services rendus à la cause du français. Les récipiendaires de ces médailles sont le R. P. Georges Simard, O.M.I., doyen de la Faculté de théologie de l'Université d'Ottawa; l'abbé Wilfrid Morin, de l'Université de Montréal; M. Louvigny de Montigny, traducteur au Sénat, auteur de la *Revue de Maria Chapdelaine*, S. Ex. Mgr Arthur Melanson, évêque de Moncton; S. Ex. Mgr P.-A. Chasson, évêque de Bathurst; M. François Comeau, de Halifax; M. Dr Albert Sormany, d'Edmonton; Nouveau-Brunswick; M. Alfred Roy, rédacteur de la *Voix d'Évangéline*, de Moncton; M. le professeur Henri Blanchard, de Charlottetown, Ile du Prince-Édouard; et M. André Laurendeau, de Montréal, secrétaire du comité du concours intercollegial de vacances.

Le sort de l'"Hawaii Clipper" innpire des craintes

Le gros hydravion, qui fait le service régulier entre la Californie et les Philippines est en retard de plusieurs heures et n'a pas donné de ses nouvelles depuis hier soir — Il porte un équipage de 9 hommes et 6 passagers

Manille, 29 (A.P.). — On exprime des craintes sur le sort des 15 hommes qui sont à bord du gros hydravion de 26 tonnes *Hawaii Clipper* des Pan-American Airways, qui, normalement devait arriver de Guam à Manille, entre 2 h. 30 et 3 h. 30 p.m., heure de Manille (minuit et demi et 3 h. 30 du matin, heure avancée de l'Est). Le gros hydravion de \$450,000 n'a pas donné de nouvelles depuis de nombreuses heures. On est d'autant plus inquiet que dans le dernier message qu'il a envoyé à 12 h. 09 (heure de Manille) l'*Hawaii Clipper* signalait qu'il volait au sud de sa route normale afin d'échapper à un orage tropical. A ce moment l'hydravion avait accompli la moitié de son envolée régulière de 12 heures, et, luttant contre de forts vents, il filait à 14 milles à l'heure, à une altitude de 9,000 pieds, entre deux couches de nuages.

Ceux qui sont en danger

L'*Hawaii Clipper*, qui est sous le commandement d'un aviateur d'expérience, le capitaine Leo Terletzky, de Palo-Alto, Californie, porte, en plus de son équipage de six hommes, y compris le commandant, six passagers: le major Howard French, de Tacoma, Wash., K.A. Kennedy, de Piedmont, Cal., gérant du service des passagers des Pan-American Airways, le Dr Earl-B. McKinley, de Washington, Fred-C. Wyman, de New-York et Choy Wah Sun, de Jersey City.

Il y a aussi à bord, 7,000 livres de courrier et de colis.

On va faire des recherches

Un navire de la marine américaine a été dépêché de Guam (le américaine de l'Océan Pacifique et point de départ de l'*Hawaii Clipper*) pour commencer des recherches.

Le département de la guerre, aux États-Unis, organise, en coopération avec le département de la marine, des recherches minutieuses sur tout l'océan. On sait — ce qui est un peu rassurant — que l'*Hawaii Clipper* est capable de flotter indéfiniment sur l'océan. Quatre torpilleurs et deux avions amphibies de l'armée sont prêts à entreprendre des recherches.

L'*Hawaii Clipper* fait le service régulier entre la Californie et les Philippines. De Guam (sur le Pacifique) à Manille (Philippines) il a à couvrir régulièrement une distance de 1,600 milles.

Le "Mauretania"

Cérémonie du lancement du nouveau navire construit par la Cunard

Paris, 29 (G.P. Havas). — Un certain nombre de personnalités parisiennes parmi lesquelles Louis Regamey, directeur à Paris des Chemins de fer nationaux du Canada, et Anthony Cunard, directeur de la compagnie Cunard, se trouvaient réunies jeudi matin dans un grand hôtel des Champs-Élysées.

Ces personnalités étaient invitées par la compagnie Cunard à écouter la retransmission du lancement du *Mauretania* à Birkenhead. Pendant les discours officiels menés au bruit de la mer et de la foule environnante, puis la voix que l'émotion rendait un peu hésitante de lady Bates, femme de sir Percy Bates, président de la compagnie, et merraine du nouveau navire, précisa que le nouveau *Mauretania* était le plus grand navire construit en Angleterre jusqu'à ce jour — les autres étant nés sur les chantiers écossais — et elle souhaita bonne chance au nouveau seigneur des mers.

Le bruit d'une verrerie qui se brise (celui de la bouteille de champagne obligatoire pour le baptême), une grande clameur de la foule et le tapage des sifflets et des sirènes des bateaux voisins firent comprendre aux auditeurs que le *Mauretania* descendait vers les eaux de la Mersey. Un lunch réunit ensuite les participants à cette sympathique manifestation de l'amitié franco-anglaise.

Jeux de hasard interdits

QUEBEC, 29. — La "Semaine religieuse de Québec" publie la communication suivante de l'archevêché:

"Le département du Procureur général de la province nous avise qu'une surveillance plus sévère s'exercera désormais sur tous les jeux de hasard défendus par la loi.

"Messieurs les curés, supérieurs religieux et autres sur qui repose la responsabilité des organisations charitables devront donc s'abstenir et faire en sorte que ceux qui dépendent d'eux s'abstiennent absolument de ces sortes de jeux de hasard que défend la loi."

— Québec, le 28 juillet 1938.

Le P. Jacquinot à Kobé

Il est tout surpris d'apprendre sa "disparition" et tout contrit d'avoir causé tant d'inquiétudes à ses amis et aux autorités

(Dernière heure)

Kobé, Japon, 29 (G.P. Havas). — Le R. P. Jacquinot est arrivé aujourd'hui à Kobé, tout surpris d'apprendre sa "disparition" et tout contrit d'avoir causé tant d'inquiétudes à ses amis et aux autorités. Le grand protecteur des réfugiés de la région de Changhai doit s'embarquer ce soir à bord du paquebot *Félix-Roussel* pour se remettre au travail après avoir fait une tournée en Amérique pour recueillir des fonds pour ses œuvres. Il a expliqué qu'il avait manqué l'*Empress of Asia*, le 20 juillet et qu'il avait décidé d'accepter l'invitation de son vieil ami, M. Kazuo Fujikawa, en attendant le départ du *Félix-Roussel* aujourd'hui. Il s'est retiré dans la villa de cet ami sur le bord de la mer pour se reposer et ce n'est qu'hier, en prenant un journal anglais, qu'il a appris qu'on s'inquiétait de sa prétendue disparition.

Japonais et Soviétiques aux prises

Tokyo, 29 (S.P.C. Havas). — L'agence d'information japonaise Domei annonce qu'une patrouille japonaise et une patrouille soviétique se sont battues durant une heure dans le territoire contesté de Tchangkoufeng, aujourd'hui. D'après des dépêches japonaises, 18 soldats soviétiques ont pénétré au Mandchoukouo, à un point qui se trouve à environ 900 mètres du mont Tchangkoufeng, et ont fait feu sur la patrouille japonaise. Après le combat, la patrouille soviétique est retournée dans son pays.

Le vice-ministre des affaires étrangères du Japon, M. Kenseku Horinouchi, et le chargé d'affaires des Soviétiques ont commencé il y a plusieurs heures à discuter les différends soviéto-japonais.

L'exposition de Bagot

St-Hyacinthe, 29 (D.N.C.). — L'exposition agricole du comté de Bagot aura lieu cette année les 30 et 31 août à St-Liboire, chef-lieu du comté. L'exposition est organisée sous les auspices de la Société d'agriculture du comté de Bagot. Entre autres choses, la remise de prix pour un concours d'égouttement, un concours de luzerne et un concours maraîcher aura lieu pendant l'exposition. Pour le concours d'égouttement, une prime de \$12 du gouvernement provincial sera accordée à chacun des concurrents qui aura conservé 65 pour cent des points. De nombreux exhibits d'animaux races pourront être admirés à St-Liboire, le comté de Bagot étant renommé pour son succès dans l'élevage. Les directeurs de la Société d'agriculture de Bagot sont MM. Hectance Charpentier, président, de St-Simon; Alfred Bousquet, vice-président, St-Pie; Raphaël Rousseau, L.S.A., agronome, Acton Vale; Rodrigue Gervy, secrétaire, St-Jovite; Lupton, directeurs, MM. Antonio Benoit, St-Théodore d'Acton; Georges Côté, St-Hugues; Edmond Hébert, St-Nazaire d'Acton; Aimé Libérié, St-Rosalie; Valmore Loiselle, St-Dominique; Wilfrid Marcl, Upton; Euclide Poitras, St-Hélène; Léonide Rivard, St-Liboire.

Malte

La nouvelle constitution

Londres, 29. (S.P.C. Havas). — Le secrétaire d'Etat aux colonies, M. Malcolm MacDonald, a annoncé aux Communes, aujourd'hui, que Malte recevra bientôt sa nouvelle constitution et que cette constitution permettra aux Maltais de participer en une large mesure au gouvernement de leur île. Le gouvernement de Malte, a expliqué M. MacDonald, sera à la tête d'un nouvel organisme législatif, qui s'appellera le conseil du gouvernement. Il en sera à Malte comme dans d'autres parties de l'Empire: les pouvoirs du conseil auront certaines bornes. Le gouverneur pourra restreindre les débats sur les questions de défense. Le conseil ne pourra pas s'occuper des questions de langue. Le nouvel organisme se composera de 20 membres, dont 10 élus. Le gouverneur nommera 2 membres; les 8 autres feront partie du conseil en vertu de fonctions. La loi électorale de la constitution de 1921 demeurera en vigueur encore un certain temps.

Le voyage de sir Earle Page au Canada

Londres, 29 (CP). — Le ministre australien du commerce, sir Earle Page, doit s'embarquer pour le Canada samedi à bord du paquebot "Duchess of Bedford"; il vient au pays pour tâcher de gagner le premier ministre King à son idée d'une politique uniforme pour tous les pays de l'Empire en ce qui a trait aux traités de commerce. Sir Earle Page doit s'arrêter à Québec pour rendre visite au premier ministre de la province, M. Maurice Duplessis, donner une causerie à Montréal, consulter M. King à Ottawa et passer par Toronto avant de se rendre aux États-Unis pour amorcer si la chose est possible les négociations d'un traité de commerce entre l'Australie et les États-Unis.

Bulletin météorologique

Toronto, 29. (C.P.). — Voici le temps qu'il fera probablement, dans la province, demain:

Région de Montréal et d'Ottawa: vent modéré de l'Ouest, beau et chaud;

Vallée du bas Saint-Laurent: vent modéré de l'Ouest, beau et modérément chaud;

Nord-ouest du Québec: beau et modérément chaud, suivi d'orages;

Lac Saint-Jean: plutôt beau et modérément chaud;

Golfe et Baie des Chaleurs: vents frais de l'ouest et averses;

Rive nord: vent frais du sud avec averses.

(tème), une grande clameur de la foule et le tapage des sifflets et des sirènes des bateaux voisins firent comprendre aux auditeurs que le *Mauretania* descendait vers les eaux de la Mersey. Un lunch réunit ensuite les participants à cette sympathique manifestation de l'amitié franco-anglaise.

La Politique

La C.C.F.

Son programme en 15 points

Socialisation de la finance, des industries et des services publics — Constitution d'un conseil économique consultatif et d'un Office des importations et des exportations

Edmonton, 29. (C.P.). — Le congrès national de la *Co-operative Commonwealth Federation* a adopté hier soir la moitié du programme en 15 points qui lui a été soumis et qui vise à "substituer à la concurrence impitoyable qui se livre aujourd'hui sous le capitalisme une réglementation sociale". Ce programme comporte notamment la socialisation de la finance, des industries et des services publics, la constitution d'un conseil économique consultatif et d'un office des importations et des exportations.

La séance du congrès ce matin sera consacrée aux questions de la finance interne et se tiendra à huis clos. L'élection des officiers de la C. C. F. aura lieu vers midi. On terminera la discussion du programme cet après-midi et le congrès se terminera par une grande réunion publique ce soir.

Les délégués ont approuvé l'article du programme qui a trait à la création d'un conseil économique consultatif composé de représentants des producteurs et des consommateurs, de techniciens, de statisticiens et d'économistes. Ils ont également approuvé l'article qui a trait à la création d'un Office des importations et des exportations, dont la fonction serait de réglementer le commerce international et de supprimer graduellement les impositions tarifaires onéreuses. On croit que le congrès sera appelé à étudier une autre résolution qui précise les fonctions de cet office.

En adoptant l'article du programme qui a trait au contrôle de la finance, les délégués se sont engagés à "confier l'émission et le contrôle de la monnaie et du crédit à une banque étatisée et à socialiser les institutions de banque et de crédit".

Pour ce qui est de la socialisation, la résolution adoptée hier soir déclare que l'objectif est de "socialiser les industries et les services d'intérêt public essentiels à l'exécution d'un plan d'ensemble national, et plus particulièrement ceux qui sont des monopoles de leur nature".

A l'article des taxes, le programme approuvé par les délégués réclame l'institution d'une échelle très élevée dans le cas des impôts sur les corporations et les monopoles, de l'impôt sur le revenu, des droits de succession, afin de libérer du fardeau des taxes ceux qui ne sont pas en mesure de le porter pour le passer à ceux qui ont accumulé de grandes richesses. Le congrès a biffé un paragraphe de cet article qui demandait la révision de la politique fiscale de façon à obtenir des entreprises d'Etat une part de plus en plus grande des revenus publics.

Malte

La nouvelle constitution

Londres, 29. (S.P.C. Havas). — Le secrétaire d'Etat aux colonies, M. Malcolm MacDonald, a annoncé aux Communes, aujourd'hui, que Malte recevra bientôt sa nouvelle constitution et que cette constitution permettra aux Maltais de participer en une large mesure au gouvernement de leur île. Le gouvernement de Malte, a expliqué M. MacDonald, sera à la tête d'un nouvel organisme législatif, qui s'appellera le conseil du gouvernement. Il en sera à Malte comme dans d'autres parties de l'Empire: les pouvoirs du conseil auront certaines bornes. Le gouverneur pourra restreindre les



RADIO-GAZETTE

(N.B. — Tous les programmes à ondes courtes sont donnés ici à l'heure solaire, alors que les programmes américains et canadiens sont à l'heure avancée.)

Vendredi, 29 juillet

Ondes courtes

LONDRES — 6.20 p.m. — Rugby — La coupe Calcutta — GSG, GSP, GSO, GSD, GSB.

BOSTON — 7.15 p.m. — Concert par Malcolm M. Holmes, violoniste, et Willie Appel, pianiste — WIXAL, 25.4 m., 11.79 még.

ROME — 7.30 p.m. — La voix de minuit — 2RO, 25.4 m., 11.81 még.; IRE, 30.5 m., 8.83 még.

PRAGUE — 7.40 p.m. — Concert populaire — OLRA, 25.3 m., 11.84 még.; OLRA, 19.7 m., 13.23 még.

SCHENECTADY — 8.20 p.m. — Programme littéraire espagnol — WIXAF, 31.4 m., 9.53 még.

CARACAS — 8.30 p.m. — Comédies cubaines — YVSR, 31.7 m., 5.8 még.

PRAGUE — 8.40 p.m. — Danseuses slaves de Dvorak — OLRA, 25.3 m., 11.84 még.

LONDRES — 9.20 p.m. — Opérette viennoise — GSG, GSP, GSO, GSD.

BERLIN — 9.30 p.m. — Follies de l'ancienne Autriche — DJD, 25.4 m., 11.77 még.

Radio-France

Station Paris-Mondial — sur 25.24 mètres et sur 25.60 mètres

7.30 p.m. — Concert de musique enregistrée.

8.15 p.m. — Informations en français et en anglais; informations en allemand.

Radio-Italie

Station 2RO Rome — sur 31.13 mètres

7.30 p.m. — L'Heure de l'Amérique du Nord — Nouvelles en anglais; la voix de minuit; nouvelles en italien.

Radio-États-Unis

WABC — 348.6 mètres — 860 kilocycles

7.00 p.m. — Ray Heatherton, baryton.

7.30 p.m. — Aventures scientifiques.

8.00 p.m. — Hollywood showcases.

10.45 p.m. — Pointe de vue américains.

11.00 p.m. — Nouvelles du soir.

Radio-Canada

WABC — 348.6 mètres — 860 kilocycles

6.30 p.m. — Sport.

8.00 p.m. — Concert Cities Service.

9.00 p.m. — L'Heure de la valse.

9.45 p.m. — Le rythme symphonique.

Radio-États-Unis

WJZ — 394.5 mètres — 760 kilocycles

7.15 p.m. — Music is my hobby.

7.45 p.m. — Trio vocal.

9.30 p.m. — La marche du temps.

Radio-Canada

Station Paris-Mondial — sur 25.24 mètres et sur 25.60 mètres

7.30 p.m. — Concert de musique enregistrée.

8.15 p.m. — Informations en français et en anglais; informations en allemand.

Radio-Italie

Station 2RO Rome — sur 31.13 mètres

7.30 p.m. — L'Heure de l'Amérique du Nord — Concert de musique de chambre; nouvelles en anglais; causerie sur le Lido, ville de Venise; nouvelles en italien.

Radio-États-Unis

WABC — 348.6 mètres — 860 kilocycles

7.30 p.m. — The Columbia workshop.

8.00 p.m. — Designs in harmony.

9.00 p.m. — Le professeur Quiz.

9.30 p.m. — Rendez-vous rythmique.

10.45 p.m. — Pointe de vue américains.

11.00 p.m. — Nouvelles du soir.

Radio-Canada

WABC — 348.6 mètres — 860 kilocycles

6.00 p.m. — Revue espagnole.

6.30 p.m. — Sport.

8.45 p.m. — Art de vivre.

8.45 p.m. — Barry McKinley, baryton.

Radio-États-Unis

WJZ — 394.5 mètres — 760 kilocycles

8.30 p.m. — Pièce originale.

9.00 p.m. — National Band Dance.

10.30 p.m. — Concert rythmique.

Radio-Canada

Station Paris-Mondial — sur 25.24 mètres et sur 25.60 mètres

7.30 p.m. — Concert de musique enregistrée.

8.15 p.m. — Informations en français et en anglais; informations en allemand.

Radio-Italie

Station 2RO Rome — sur 31.13 mètres

7.30 p.m. — L'Heure de l'Amérique du Nord — Concert de musique de chambre; nouvelles en anglais; causerie sur le Lido, ville de Venise; nouvelles en italien.

Radio-États-Unis

WABC — 348.6 mètres — 860 kilocycles

7.30 p.m. — The Columbia workshop.

8.00 p.m. — Designs in harmony.

9.00 p.m. — Le professeur Quiz.

9.30 p.m. — Rendez-vous rythmique.

10.45 p.m. — Pointe de vue américains.

11.00 p.m. — Nouvelles du soir.

Radio-Canada

WABC — 348.6 mètres — 860 kilocycles

6.00 p.m. — Revue espagnole.

6.30 p.m. — Sport.

8.45 p.m. — Art de vivre.

8.45 p.m. — Barry McKinley, baryton.

Radio-États-Unis

WJZ — 394.5 mètres — 760 kilocycles

8.30 p.m. — Pièce originale.

9.00 p.m. — National Band Dance.

10.30 p.m. — Concert rythmique.

Radio-Canada

Station Paris-Mondial — sur 25.24 mètres et sur 25.60 mètres

7.30 p.m. — Concert de musique enregistrée.

8.15 p.m. — Informations en français et en anglais; informations en allemand.

Radio-Italie

Station 2RO Rome — sur 31.13 mètres

7.30 p.m. — L'Heure de l'Amérique du Nord — Concert de musique de chambre; nouvelles en anglais; causerie sur le Lido, ville de Venise; nouvelles en italien.

Radio-États-Unis

WABC — 348.6 mètres — 860 kilocycles

7.30 p.m. — The Columbia workshop.

8.00 p.m. — Designs in harmony.

9.00 p.m. — Le professeur Quiz.

9.30 p.m. — Rendez-vous rythmique.

10.45 p.m. — Pointe de vue américains.

11.00 p.m. — Nouvelles du soir.

Radio-Canada

WABC — 348.6 mètres — 860 kilocycles

6.00 p.m. — Revue espagnole.

6.30 p.m. — Sport.

8.45 p.m. — Art de vivre.

8.45 p.m. — Barry McKinley, baryton.

Radio-États-Unis

WJZ — 394.5 mètres — 760 kilocycles

8.30 p.m. — Pièce originale.

9.00 p.m. — National Band Dance.

10.30 p.m. — Concert rythmique.

Radio-Canada

Station Paris-Mondial — sur 25.24 mètres et sur 25.60 mètres

7.30 p.m. — Concert de musique enregistrée.

8.15 p.m. — Informations en français et en anglais; informations en allemand.

Radio-Italie

Station 2RO Rome — sur 31.13 mètres

7.30 p.m. — L'Heure de l'Amérique du Nord — Concert de musique de chambre; nouvelles en anglais; causerie sur le Lido, ville de Venise; nouvelles en italien.

Radio-États-Unis

WABC — 348.6 mètres — 860 kilocycles

7.30 p.m. — The Columbia workshop.

8.00 p.m. — Designs in harmony.

9.00 p.m. — Le professeur Quiz.

9.30 p.m. — Rendez-vous rythmique.

10.45 p.m. — Pointe de vue américains.

11.00 p.m. — Nouvelles du soir.

Radio-Canada

WABC — 348.6 mètres — 860 kilocycles

6.00 p.m. — Revue espagnole.

6.30 p.m. — Sport.

8.45 p.m. — Art de vivre.

8.45 p.m. — Barry McKinley, baryton.

Radio-États-Unis

WJZ — 394.5 mètres — 760 kilocycles

8.30 p.m. — Pièce originale.

9.00 p.m. — National Band Dance.

10.30 p.m. — Concert rythmique.

Radio-Canada

Station Paris-Mondial — sur 25.24 mètres et sur 25.60 mètres

7.30 p.m. — Concert de musique enregistrée.

8.15 p.m. — Informations en français et en anglais; informations en allemand.

Radio-Italie

Station 2RO Rome — sur 31.13 mètres

7.30 p.m. — L'Heure de l'Amérique du Nord — Concert de musique de chambre; nouvelles en anglais; causerie sur le Lido, ville de Venise; nouvelles en italien.

Radio-États-Unis

WABC — 348.6 mètres — 860 kilocycles

7.30 p.m. — The Columbia workshop.

8.00 p.m. — Designs in harmony.

9.00 p.m. — Le professeur Quiz.

9.30 p.m. — Rendez-vous rythmique.

10.45 p.m. — Pointe de vue américains.

11.00 p.m. — Nouvelles du soir.

Radio-Canada

WABC — 348.6 mètres — 860 kilocycles

6.00 p.m. — Revue espagnole.

6.30 p.m. — Sport.

8.45 p.m. — Art de vivre.

8.45 p.m. — Barry McKinley, baryton.

Radio-États-Unis

WJZ — 394.5 mètres — 760 kilocycles

8.30 p.m. — Pièce originale.

9.00 p.m. — National Band Dance.

10.30 p.m. — Concert rythmique.

Radio-Canada

Station Paris-Mondial — sur 25.24 mètres et sur 25.60 mètres

7.30 p.m. — Concert de musique enregistrée.

8.15 p.m. — Informations en français et en anglais; informations en allemand.

Radio-Italie

Station 2RO Rome — sur 31.13 mètres

7.30 p.m. — L'Heure de l'Amérique du Nord — Concert de musique de chambre; nouvelles en anglais; causerie sur le Lido, ville de Venise; nouvelles en italien.

Radio-États-Unis

WABC — 348.6 mètres — 860 kilocycles

7.30 p.m. — The Columbia workshop.

8.00 p.m. — Designs in harmony.

9.00 p.m. — Le professeur Quiz.

9.30 p.m. — Rendez-vous rythmique.

10.45 p.m. — Pointe de vue américains.

11.00 p.m. — Nouvelles du soir.

Radio-Canada

WABC — 348.6 mètres — 860 kilocycles

6.00 p.m. — Revue espagnole.

6.30 p.m. — Sport.

8.45 p.m. — Art de vivre.

8.45 p.m. — Barry McKinley, baryton.

Radio-États-Unis

WJZ — 394.5 mètres — 760 kilocycles

8.30 p.m. — Pièce originale.

9.00 p.m. — National Band Dance.

10.30 p.m. — Concert rythmique.

Radio-Canada

Station Paris-Mondial — sur 25.24 mètres et sur 25.60 mètres

7.30 p.m. — Concert de musique enregistrée.

8.15 p.m. — Informations en français et en anglais; informations en allemand.

Radio-Italie

Station 2RO Rome — sur 31.13 mètres

7.30 p.m. — L'Heure de l'Amérique du Nord — Concert de musique de chambre; nouvelles en anglais; causerie sur le Lido, ville de Venise; nouvelles en italien.

Radio-États-Unis

WABC — 348.6 mètres — 860 kilocycles

7.30 p.m. — The Columbia workshop.

8.00 p.m. — Designs in harmony.

9.00 p.m. — Le professeur Quiz.

9.30 p.m. — Rendez-vous rythmique.

10.45 p.m. — Pointe de vue américains.

11.00 p.m. — Nouvelles du soir.

Radio-Canada

WABC — 348.6 mètres — 860 kilocycles

6.00 p.m. — Revue espagnole.

6.30 p.m. — Sport.

8.45 p.m. — Art de vivre.

8.45 p.m. — Barry McKinley, baryton.

Radio-États-Unis

WJZ — 394.5 mètres — 760 kilocycles

8.30 p.m. — Pièce originale.

9.00 p.m. — National Band Dance.

10.30 p.m. — Concert rythmique.

Radio-Canada

Station Paris-Mondial — sur 25.24 mètres et sur 25.60 mètres

7.30 p.m. — Concert de musique enregistrée.

8.15 p.m. — Informations en français et en anglais; informations en allemand.

Radio-Italie

Station 2RO Rome — sur 31.13 mètres

7.30 p.m. — L'Heure de l'Amérique du Nord — Concert de musique de chambre; nouvelles en anglais; causerie sur le Lido, ville de Venise; nouvelles en italien.

Radio-États-Unis

WABC — 348.6 mètres — 860 kilocycles

7.30 p.m. — The Columbia workshop.

8.00 p.m. — Designs in harmony.

9.00 p.m. — Le professeur Quiz.

9.30 p.m. — Rendez-vous rythmique.

10.45 p.m. — Pointe de vue américains.

11.00 p.m. — Nouvelles du soir.

Radio-Canada

WABC — 348.6 mètres — 860 kilocycles

6.00 p.m. — Revue espagnole.

6.30 p.m. — Sport.

8.45 p.m. — Art de vivre.

8.45 p.m. — Barry McKinley, baryton.



Directrice: Germaine BERNIER

Propos d'éducation

Ce que doit être le milieu familial

Le milieu influence le jeune enfant et l'adolescent à tel point que, d'une certaine manière, on peut affirmer qu'il joue le rôle principal dans la formation du caractère, du jugement et des convictions.

Dans le cadre restreint de cet article, nous ne pouvons sonner à l'énumération toutes les qualités que doit posséder le milieu familial pour être vraiment éducatif, mais nous voudrions tout au moins en signaler quelques-unes qui nous semblent essentielles.

La première est celle de l'épanouissement dans la franchise. Les attitudes composées et factices détruisent la simplicité et la cordialité des rapports. Elles faussent les âmes, développent les incompréhensions mutuelles et les déviations plus ou moins conscientes du caractère.

La franchise ne doit cependant pas se confondre avec le libre jeu des passions; celles-ci doivent toujours être contrôlées et, si l'est nécessaire, dominées. Les adultes qui ont une attitude contradictoire suivant qu'ils sont ou non mus par l'amour-propre seront toujours de mauvais éducateurs. C'est une vérité d'expérience, que l'on n'a malheureusement pas toujours le courage de se remémorer. Elle n'est pas agréable sans doute, mais on ne s'en écarte pas sans dommage pour l'enfant.

Il faut bien se persuader qu'il est vain de chercher à dominer son humeur et ses passions quand on est en présence d'étrangers, si l'on se laisse aller à ses défauts naturels dans l'intimité familiale, sous prétexte que l'on ne se gêne pas en famille.

Il est nécessaire de rester maître de soi en toutes circonstances. La double attitude mondaine et familiale, qui est celle d'un trop grand nombre d'adultes, fausse chez l'enfant la notion du bien et du mal. La franchise implique la pratique des vertus naturelles pour elles-mêmes, et non par simple préoccupation mondaine. Le laisser-aller au sein de la vie familiale n'a rien à voir avec la franchise. Il en est la contrepartie et a pour résultat de multiplier les erreurs de jugement et souvent de rendre irréparable l'atmosphère familiale. La vraie loyauté s'accompagne d'un effort pour diminuer les défauts naturels du caractère.

L'enfant ne s'épanouit normalement que dans la joie, non pas la joie factice d'une sensibilité artificiellement surexcitée par le plaisir, mais la joie intime qui naît de l'équilibre des facultés et de la satisfaction des sentiments du cœur.

NOTRE PATRON DE LA SEMAINE



No 6500 — TAPIS A CARTES, charmant dessin avec carreaux, trèfles, piques et coeurs, formés de guirlandes de fleurs de couleurs vives. Petits traits rouges. Patron à tracer, 20c; perforé, 50c; au fer chaud (foncé seulement) 35c. Etampé sur toile de couleur verte ou jaune, 65c. Sur satin noir ou jaune or, fini par un biais de couleur, 85c. Fil à broder, 20c.

Abonnez-vous à notre Revue Mensuelle de Broderie et Musique, seulement 12c par an. Circulaire de baptême, 5c; circulaire de nappes, 5c; circulaire religieuse, 5c.

COUPON DE COMMANDE

N.B. — Nous prions nos clients de ne jamais envoyer de monnaie par la poste et de nous faire la remise par chèque ou par mandat postal en même temps que la commande.

VENDREDI, 29 JUILLET 1938

Ci-inclus.....pour patrons nos.....

Nom.....

Adresse.....

traiter de même et cessera de les respecter et de se respecter.

L'éducation du respect est conditionnée par le respect que les éducateurs portent à leur prochain en général.

Comment empêcher les familiarités grossières, les insolences désinvoltes de l'enfant, quand les parents ont eux-mêmes commencé par donner l'exemple des défauts qu'ils prétendent condamner. En traitant le prochain avec mépris et grossièreté?

Il est une manière de traiter les enfants, qui leur enlève tout sentiment de dignité personnelle. Se moquer d'eux, traiter à la légère leurs jeux et leurs occupations, ne pas répondre ou répondre ironiquement à leurs questions, c'est pratiquement les habituer à se considérer comme des non-valeurs et détruire systématiquement le respect qu'on leur doit et qu'ils se doivent à eux-mêmes.

Leur parler mal du prochain, les exciter au mépris ou à la vengeance, critiquer devant eux les faits et gestes d'autrui, souligner ses ridicules, c'est ruiner par avance le sens de la dignité qu'on se doit à soi-même et que l'on doit aux autres.

L'éducation du respect implique que l'on habitude les frères et sœurs à se parler courtoisement, à se pardonner leurs offenses mutuelles, à se rendre toutes sortes de menus services. Elle exige l'habitude de la politesse et de la délicatesse avec les inférieurs. Il est inadmissible que les parents supportent chez l'enfant des paroles et des gestes grossiers vis-à-vis des domestiques et des personnes de petite condition.

La crise du respect dans la société contemporaine est un des grands maux de notre époque et elle contribue pour une grande part à la mauvaise éducation des enfants. Il semble qu'elle ait son origine dans le fait que ceux qui détiennent l'autorité ont oublié que toute autorité vient de Dieu et implique des responsabilités d'ordre religieux. C'est dans la mesure où les parents se considèrent comme les mandataires de la divinité vis-à-vis de leurs enfants qu'ils retrouveront le sens de leur dignité et l'influence morale qui en est la conséquence naturelle.

Le sens du respect doit être éveillé dès les premières années de l'enfance. Permettre qu'un enfant, même en se jouant, lève la main sur sa mère ou parle à ses parents comme à des camarades, c'est ruiner par avance la notion du respect.

Les familles où l'on se respecte mutuellement sont celles où l'on s'aime le mieux, parce que le respect, bien loin de gêner les sentiments, ne fait qu'en faciliter l'épanouissement. Le respect est nécessaire pour empêcher l'affection de dégénérer en familiarité. Il tempère par les égards mutuels les excès possibles du franc-parler et inspire le geste aimable qui facilite et agrémente les rapports familiaux.

Jean VIOLETT (L'Education Familiale)

Les 10 gestes que s'interdit la personne qui sait vivre

Elle n'essuie jamais la poussière de ses chaussures aux dessus de lit ou aux rideaux de sa chambre. Elle ne se fait pas plus reluire, en les frottant à chaque marche, au tapis de l'escalier.

Elle ne se déchausse pas du haut de son lit, laissant tomber ses souliers avec fracas.

Elle respecte le papier à lettres du salon de lecture et ne le met pas dans son sac, sous prétexte qu'il est bien gravé.

Elle ne découpe pas d'images particulièrement plaisantes dans les magazines dudit salon.

Elle n'appelle pas le maître d'hôtel "Garçon" et ne lui fait signe ni en claquant des doigts, ni en choquant son couteau contre son verre, ni comme on appelle un chat.

Elle ne se fait pas remarquer par des considérations d'ordre général destinées à "la galerie" et, si le service est un peu long, elle ne remarque pas à haute voix que "les étrangers passent toujours avant les Canadiens", ce qui est indigne de la politesse dite française et... tout à fait inutile!

Elle ne fait pas mille détours pour aller rejoindre sa place à table, distribuant des paroles aimables sur son trajet et gênant le service.

Elle ne s'adresse pas au maître d'hôtel quand il présente un plat à une autre table.

Elle ne choisit pas longuement son morceau préféré et ne surveille

pas, plus ou moins discrètement, le voisin qui se sert avant elle.

Elle ne passe pas le sel à son voisin, peut-être superstitieux, mais ne pousse pas de cris si un imprudent allume sa cigarette après deux autres, avec la même allumette.

Les membres du "Rotary Club" au camp "Le Grillon"

Ces jours derniers, les enfants infirmes qui reçoivent chaque année le camp "Le Grillon", au temps des vacances, devenaient les enfants gâtés du "Rotary Club of Montreal", dont une délégation s'était rendue, pour leur servir un succulent goûter et leur donner maints jouets qui firent leurs délices au cours de cet heureux après-midi.

La délégation se composait du président, M. John Carson et de MM. Gordon Monro, H. Martin, Cyril Bowen, J.-A. Nutter, J.-R. McCaulay, J.-A. Duckett et Ed. Germain. Les uns et les autres se multiplièrent autour des enfants qu'ils surent amuser à qui mieux mieux, tant par leur jovialité que par leur générosité.

Le président eut des mots d'encouragement à l'adresse des fondatrices du camp, et exprima de façon touchante l'admiration qu'il avait à l'égard de cette oeuvre. On sait que le camp "Le Grillon", pour les enfants infirmes, a été fondé il y a huit ans par les dames de l'"Aide aux enfants infirmes"; il est subventionné depuis six ans par la Fédération des oeuvres de charité canadiennes-françaises et la régie interne, les soins des enfants, depuis toujours, sont confiés aux Rév. Soeurs de la Charité de Montréal (Soeurs Grises).

M. le Dr Nutter souligna l'absence de l'âme dirigeante du camp, Mme Théodile Brunet, qu'un deuil aussi douloureux que cruel a frappée au cours de l'hiver dernier et que des circonstances incontrôlables avaient empêchée de se rendre à cette fête charitable.

Mme J.-E. Racicot, une des dames patronnesses de l'oeuvre, se chargea de remercier le président et tous ces messieurs de leur bel esprit philanthropique, leur assurant que leur visite avait été pour le camp, dont la devise est "ensoleiller leur vie", un vrai rayon de soleil. Mlle Laurenda Raymond, vice-présidente de l'"Aide aux enfants infirmes", avait préparé le thé qui servait Mme Félix Suzor, assistée de Mmes Marguerite Content, Jeanette, Jacqueline, Marie et Claire Raymond. La Supérieure en charge du camp, la Rév. Soeur Dumoulin, fit faire la visite des pavillons et présenta le groupe des enfants actuellement en vacances. Mmes Rose-L. LaSalle, J.-A. Dellelles, des Soeurs Grises, Mmes Marguerite Miller, Yolande et Fabienne Parrot, Thérèse Gauthier, Adrienne Longpre et quelques autres personnes assistèrent à cette belle manifestation de la charité envers les petits infirmes du camp "Le Grillon".

Conseils pratiques

Les tableaux peints à l'huile

On nettoie les tableaux peints à l'huile en passant sur eux, délicatement, un chiffon doux ou un tampon de coton imbibé d'huile ou d'essence de térébenthine. Il ne faut opérer que sur des peintures non craquelées. Celles-ci, qui proviennent d'une mauvaise préparation des couleurs, sont irréparables.

Il est bon, pour conserver les tableaux, de les suspendre à des parois ne recevant pas directement les rayons du soleil, et dans une pièce où ne surviennent pas de brusques changements de température.

* * *

Vous êtes à la campagne sans le confort de l'électricité, et vous êtes obligée d'allumer les lampes. Avant d'en employer les mèches, trempez-les dans du vinaigre, vous éviterez ainsi la fumée et l'odeur.

Funérailles de Mlle Albina Dion

Ces jours derniers, à l'église St-Ambroise, ont eu lieu les funérailles de Mlle A. Dion, décédée à l'hôpital général Saint-Vincent de Paul, de Sherbrooke.

La levée du corps fut faite par M. le curé Alex Chabouss. Le service fut chanté par Son Excellence Mgr Louis-A. Lapierre, vicaire apostolique de Sherbrooke, Mandchourie, assisté de MM. les abbés Edgar Larochelle, P.M.E., supérieur du Séminaire des Missions-Etrangères; A. Bonin, P.M.E., curé de Toisan, Mandchourie; et M. l'abbé Jos. Robit.

La chorale sous la direction de M. Gaston Favreau, exécuta les messes de Perceval et Gounod. Les solistes étaient MM. G. Lefebvre, J. Audette, G. Lévesque, J. Reddy, H. Lachance, H. Chevalier, E. Beauchamp, Touchat, l'orgue, M. Emile Lalonde.

Lui survivaient: son frère Robert-E. Dion, co-propriétaire de Mercier & Dion, marchand de fourrures; ses soeurs: Soeur Saint-Ephrem (Régina) des RR. SS. Grises, hospitalière en chef de l'hôpital général St-Vincent de Paul, Sherbrooke; Soeur Marie-Samuel (Alice) RR. SS. de la Présentation de Marie, de St-Henri; Soeur Marie des Cinq-Plaies (Blanche).

EATON

Spécial! Serviettes de bain

Profitez de cette grande vente pour faire ample provision! Serviettes de qualité — absorbantes, durables, gaies — en format commode, environ 22" x 44". Bleu, rose, vert, jaune ou mauve.

Spécial, chacune .35 ou 3 pour 1.00

Coton "Wabasso" blanchi superfin

Coton à draps de qualité réputée... offert à rare prix d'abaissement! Texture solide et durable, imitant la fine toile. Environ 81" de large. Ordinairement .60 la verge. Spécial, la verge .49

Toiles, au deuxième.

INSTITUTIONS RELIGIEUSES

● Notre service particulier aux institutions religieuses est sous la direction de M. F. Dubois. Les économes peuvent s'adresser directement au bureau du 7e étage, ou par téléphone (Plateau 9211, Local 251) ou par écrit à M. Dubois, ou à l'un de ses assistants.

THE T. EATON CO. LIMITED DE MONTREAL

Montréal, MM. H. Varin, P.-E. Rousseau, J.-L. Maheux, J.-R. Hamel, André Bour, O. Legault, J.-P. Bélanger, P. Mc, Cutcheon, P.-G. Florence, Z. Hébert, E. Rhéaume, T. Chevalier, et autres.

La famille a reçu de nombreux témoignages de sympathie entre autres de Mgr L.-A. Lapierre, vic. apost. de Steingal, Mandchourie, Mgr Jos. Guy, O.M.I., de Gravelbourg, Sask.; des RR. PP. Frédéric Saint-Onge, S.J., Henri Gauthier, des PP. BB. d'Afrique, Kermel, O.M.I., Valmore Forcier, P.M.E., A. Paradis, P.M.E., et M. l'abbé H. McDougall, aumônier à la maison-mère des Soeurs de la Providence, les administrateurs et la Direction de la Fédération des O.-C.F., H.-L. Auger, ministre de la colonisation, J.-G. Bélanger, député, et M. Alfred Filion, échevin et membre du comité exécutif de la Banque Canadienne Nationale à



"Délicieux!"... est le verdict.

LACTOCO

MARQUE DE COMMERCE ENREG.

UN BREUVAGE LACTÉ AU CHOCOLAT

Oui, "Délicieux" est le verdict — jeunes et vieux sont d'accord sur l'excellence de Lactoco, le nouveau breuvage lacté au chocolat.

La maison Joubert a voulu contribuer à vous rendre les chaleurs plus agréables avec Lactoco.

Lactoco possède une nouvelle saveur sensationnelle, c'est un breuvage lacté au chocolat riche et crémeux. Chaud ou froid il n'a pas d'égale.

Lactoco est le meilleur breuvage au chocolat jamais produit. Offrez un régal à votre famille, commandez-en aujourd'hui même. Commandez-en de notre représentant ou du plus proche distributeur Joubert. Téléphonez maintenant pour une livraison quotidienne de ce bon breuvage.

J. Joubert

LIMITÉE

Téléphone — Frontenac 3121

Un aliment bien équilibré

favorise la bonne santé

Le Shredded Wheat contient tous les éléments vitaux qui ne se trouvent que dans le blé entier seul, sous la forme la plus délicate et la plus facile à digérer. Et chacun de ces éléments a pour fonction de nourrir, fortifier et régulariser l'organisme.

Servez du Shredded Wheat chaque jour, avec du lait ou de la crème, des fruits frais ou en conserve, des baies, ou de n'importe quelle autre façon.

The Canadian Shredded Wheat Company Ltd.

Niagara Falls • Canada

12 gros biscuits dans chaque boîte



Mangez du SHREDDED WHEAT FAIT AU CANADA - DE BLE CANADIEN

Feuilleton du "Devoir"

ROSIE et l'AMOUR

par Jacqueline Vincent

29. (Suite)

A côté, un bref murmure de mots prononcés à mi-voix et l'aveugle entra. Son visage est sculpté en pleine souffrance; il ne dit rien, ses longues mains pâles descendent, très douces, le long des joues amincies de sa grande fille. Celle-ci le revoit, faisant le même geste sur la dépouille blanche de Bernadette et les sanglots l'assailent.

— Pauvre, dit Hubert, oui, pauvre.

Il est demeuré là les traits ravivés, pendant que Rosie mange les

deux tartines beurrées et boit une tasse de café.

Le soleil entre dans la chambre, fidèle à sa matinale visite. Rien n'est changé. Dans la rue, les chiens aboient sous la voiture de Christophe, le marchand de légumes; la voix du bonhomme a son timbre accoutumé en criant: "Des belles pommes de terre mariolaines". La terre ne cesse pas de tourner à cause de la mort d'une petite fille.

Les rumeurs du dehors, les bruits coutumiers dans la maison; l'aspi-

rateur manié par la femme de chambre dans l'escalier, une odeur de pot au feu qui monte... la vie, enfin. "Aujourd'hui" qui pourchasse non seulement "hier" mais ses souvenirs et ses relents.

— Alors, fait Jeannine, après une caresse sur le front brûlant, vas-tu te lever maintenant ou te reposer encore un peu?

— Je me lève, maman.

Rosie est demeurée seule.

Les deux pieds à terre, elle vacille presque.

Il n'y a pas seulement en elle le trou creusé par la mort: quelque chose a dû s'écrouler: l'amour est vaincu. L'amour?

L'imitation à donc menti?

Non, l'amour n'est pas plus fort que la mort.

Pour conserver sa petite soeur, Rosie eût tout donné, tout sacrifié: le bonheur que pour elle recèle la vie; tout... Elle a offert au bon Dieu ses deux yeux: "Que je ne voie plus, que je ne la voie plus, ma Nadette, mais qu'elle vive, qu'elle soit là, que je l'entende, la touche, la caresse".

Et Nadette est morte.

Rosie a épuisé ses réserves d'amour pour dire le "fiat" avec ses parents. Elle n'est plus qu'une très pauvre enfant à l'âme nue.

Des amies viendront. Brigitte s'est approchée, les yeux ruisselants de tendresse. Rosie sent sa joue froide sous la lèvre de son amie comme elle sent son cœur insensible et sa main inerte sous la chaude étreinte. Quelque chose l'emmure, la rend inaccessible à cette compassion si vraie.

Brigitte élaque l'un après l'autre les mots qui montent du fond de son affection: tous portent à faux. Au bout de quelques minutes, elle a dit la seule phrase acceptable:

— Veux-tu que je m'en aille?

— Oui, a murmuré Rosie.

Elle a ajouté, la voix déchirée:

— Tu embrasseras Claudie pour moi.

Brigitte est partie, la bouche torquée par une ébauche de sourire, le dos si affaissé que Rosie, sans savoir la rappeler, a senti jusqu'au fond d'elle-même l'angoisse de l'avoir renvoyée.

— Veux-tu me lire cet article, mon roseau, a demandé Hubert.

Elle a lu des phrases qu'elle n'entend pas, et elle est sûre que son père n'a rien écouté. Une autre fois, elle l'accompagne en des courses où tous deux traînent leur double indifférence.

Au retour, ils ont retrouvé une maman plus défaite encore qui leur souriait.

Elle Rosie, en pénétrant dans la chambre qu'elle occupait avec la petite morte, a senti que quelque chose était changé. Quoi? Un coup d'oeil circulaire ne révèle rien, mais en ouvrant l'armoire de Nadette, elle la trouve vide. D'un côté, les piles de linge, de l'autre, les robes et les manteaux, comme en bas les jouets: tout a disparu. Il reste dans un coin un ruban rose. C'est tout.

Pendant qu'elle était seule, Jeannine a assumé encore cette tâche-là. Hier, les jumeaux étaient rentrés de la réunion des scouts en moiteur. Ils sont déprimés, sombres. Leur mère les a frictionnés; elle a provoqué les récits qu'ils n'ont plus le goût de faire, les pau-

vrets, et une étincelle renaissant en ses yeux en voyant rir Benoit, riant les mésaventures de leur chef d'équipe.

Avant-hier... les jours précédents, d'une manière différente mais tout aussi certaine, Jeannine s'est oubliée elle-même. Rosie comprend maintenant ce qu'elle a voulu dire en lui recommandant de ne pas "caresser sa souffrance". En elle, voici que fulgure une certitude éblouissante: Maman l'a prouvé; l'amour est plus fort que la mort. La mort l'a broyée certes, mais par-dessus la mort, mariyrisée dans toutes ses fibres, elle a repris son élan d'amour.

Et l'enfant conclut: "Je dois aimer, je veux aimer, j'aimerai comme elle".

Elle a parlé tout haut sans savoir. Hubert caresse sa joue effilée:

— Nous aurons son courage, mon roseau?

De toute sa volonté, elle a répondu:

— Oui, papa.

Les jours étendent sur les plaies vives leur lénifiante douceur,

Brigitte a reparu, une tendresse dans son regard bleu, aussi prête à rester, à s'essuyer, à tirer de son sac un ouvrage, qu'à s'éloigner si sa présence est importune. Quand Rosie lui demande:

— Tu passes un moment avec moi?

Brigitte s'installe, enveloppant son amie de sympathie souvent muette. Puis à cause d'une raison qui la force à se lever, elle passe sur le front de Rosie une main si légère que celle qui perçoit cette caresse s'imagine l'avoir rêvée.

— Et les cours à la Catho, ma grande, a réclamé Jeannine?

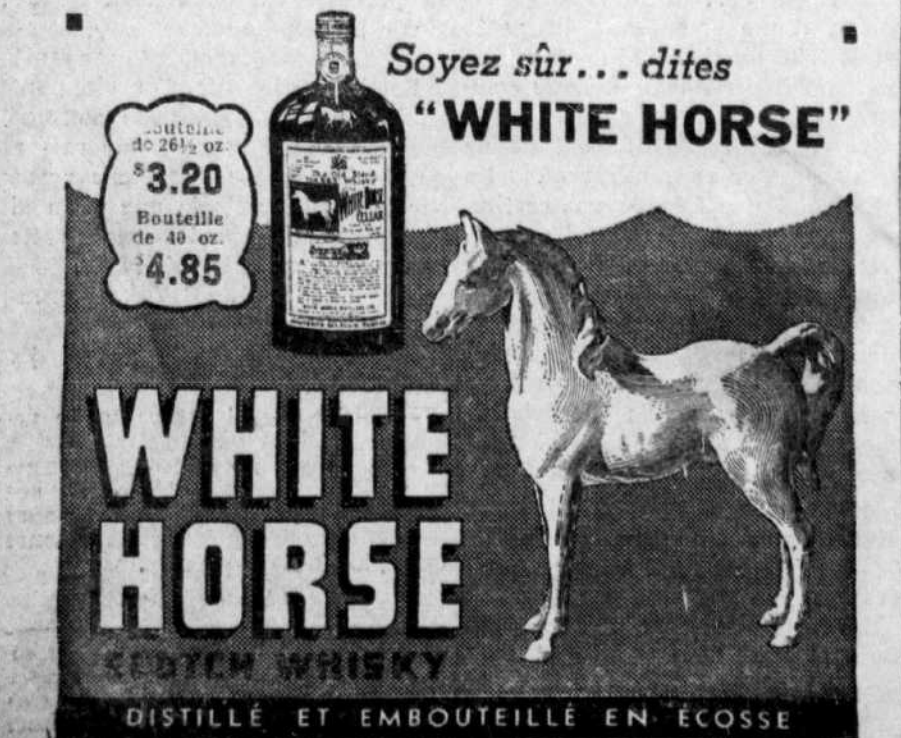
— Je... je ne sais pas si j'y retournerai.

— Colette Hurel est venue te re-lancer pendant que tu étais sortie.

— Et Nicole de Kergagny donne un coup de sonnette un de ces jours, sans doute, mais je n'ai guère le goût d'y aller, à ces fameux Cours que j'ai tant appréciés.

(A suivre)

Ce journal est imprimé au no 430 rue Notre-Dame est, à Montréal, par l'Imprimerie Populaire (à responsabilité limitée), directrice-proprétaire — Georges Pelletier, directeur-gérant.



LA VIE SPORTIVE

Yamagishi donne aux Montréalais une démonstration inoubliable

Le Japonais ne fait pas d'erreurs et réussit des placements formidables — Ross Wilson, très nerveux, se bat lui-même dans son match contre Nakano — Le Japon s'assure, dès la première journée, un avantage de 2 à 0 contre le Canada, dans les éliminatoires pour la coupe Davis

Le "Canadian Lawn Tennis Association" avait fondé des espoirs légitimes sur les représentants qui avaient été nommés cette année pour l'éliminatoire de la coupe Davis. Tout avait été fait pour leur donner une préparation adéquate. Cependant bien que nos joueurs aient perdu les deux premières rencontres aux mains des Japonais, il est impossible de leur faire des reproches. Le match Wilson-Nakano fut un désenchantement; Ross trop anxieux se battit lui-même mais réussit à prouver par certains placements inoubliables que le résultat aurait été tout autre s'il avait été en possession de ses nerfs. Quant à Bob Murray, il joua hier une de ses meilleures parties, mais le numéro un Japonais diaboliquement souple et superbement chanceux retourna les meilleurs coups de notre champion avec un aplomb démolissant.

Une foule de près de trois mille personnes se pressait depuis plus d'un quart d'heure sur des estrades insuffisantes quand Ross Wilson et Fumitero Nakano s'avancèrent sur les courts de gazon du club de tennis Mont-Royal, avenue Grey, à Westmount, pour jouer la première partie de l'éliminatoire de la coupe Davis.

Ross, très nerveux, tourne et retourne sa raquette, fait deux ou trois pas à gauche, volte, change d'idée, retourne dans la même direction. On sent que les premiers coups vont décider de sa partie. S'il est chanceux et réussit ses premiers essais. Le Japonais n'a qu'à se bien tenir, dans le cas contraire "God help Canada!"

Et c'est bien ce qui arrive: au deuxième point Nakano avec une souplesse de félin se retourne brusquement sur lui-même pour renvoyer un coup apparemment sans retour possible et passer Wilson avec un revers éblouissant. Avant que le Torontois se soit retrouvé, le set était perdu.

Dans le second set on vit quelque chose de superbe: pendant les six premières parties, Wilson, les dents serrées, réussit à tenir tête à ses deux adversaires: sa propre nervosité et le Japonais qui lui faisait face. Mais à la septième partie, sur son propre service, notre joueur ne peut plus surmonter sa nervosité, il manque un "smash", puis, comble de malheur, fait un double: la fin, dès lors, n'était plus qu'une question de temps.

Après une heure de jeu, les deux hommes quittent le court, le Japonais a gagné par les résultats de 6-2, 6-3, 6-2; mais Wilson a réussi à nous donner une magnifique exhibition de courage et de détermination.

Un bon joueur contre un meilleur

Voilà, à mon avis, qui résume assez bien la seconde joute d'hier après-midi. Notre joueur numéro 1, Robert (Bob) Murray joue une partie solide, ne se laisse pas influencer par le brio fantastique de son adversaire et retourne tout ce qui est retournable. Même son service fonctionne à souhait — il ne fait que trois "doubles" pendant toute la durée de la joute — mais Yamagishi joue comme un possédé, il retourne avec une habileté inconcevable des coups qui contre cinq des premiers joueurs du monde auraient été des placements certains, et il fallait voir ces retours, pas des "balles ramassées" et lancées à "la tant mieux" et qui auraient constitué des proies faciles pour Murray jouant comme il jouait hier: non, avec une astuce incroyable, le petit homme de l'Orient retournait les meilleurs coups de notre joueur à des endroits impossibles à tous les angles imaginables et avec une puissance renversante.

Imperturbable et paraissant croire qu'une exhibition comme celle-là devait beaucoup à une chance inouïe et qui ne pouvait durer. Murray, avec un mérite au-dessus de tout éloge, refuse de se laisser abattre et continue de jouer avec une régularité digne d'un tout autre résultat.

Mais le Japonais semble inépu-

Harry Madison contre Moore

La séance de lundi soir prochain, au Marché Saint-Jacques, mettra aux prises deux excellents poids mi-lourds et les fervents de la lutte peuvent être assurés d'une magnifique exhibition du genre libre. Harry Madison et Jack Moore feront les frais de cette finale qui sera de 2 de 3, limitée à 90 minutes, et chaque athlète aura ses partisans.

Cette rencontre ne le cédera cependant en rien à la semi-finale au point de vue de l'action. Cette dernière rencontre mettra aux prises Jean Pusie et Graham Stockton, elle devrait fournir un combat furieusement disputé car elle mettra aux prises deux des plus solides gaillards, qui ne reculent devant rien pour s'assurer la victoire.

Dans le spécial, Dynamite Dunn et Bill Purrick devraient aussi fournir un combat contesté, pendant que la première rencontre au programme mettra aux prises Alex Teslock contre une nouvelle figure au marché Saint-Jacques, Lucien Leblanc.

Autre victoire pour Skelton

Trois-Rivières, 29 — Le gros lancier du club Trois-Rivières, Jim Skelton, qui en dix-huit jours, a participé à six parties, a remporté hier soir sa cinquième victoire en triomphant du Québec par six à un. Il fut très solide, limitant les frappeurs du Québec à deux coups sûrs en retirant neuf frappeurs au

bâton et n'accordant que cinq but sur balles. Trois-Rivières compta à la première manche, Huston reçut un but sur balles de Quinn suivi avec un simple le manchot Pete Gray avec un bunt parfait. Moonves fut alors expulsé du terrain pour avoir protesté une décision de l'arbitre sur le point de Gray. Green Eccles remplaça Moonves, il donna un but sur balles à Martin, faisant scorer Huston. Québec égalisa le score à la troisième grâce à un but sur balles à Demko. Il se rendit au second sur une ball au troisième sur un sacrifice et compta sur une balle passée.

Des deux buts de Martin et Sullivan, donnèrent un autre point aux Trois-Rivières à la sixième. A la septième, Trois-Rivières compta deux fois grâce à un but sur balles suivi de simples de Quinn et Gray. Trois-Rivières fit deux autres points à la huitième. Guerrier frappa un deux-but et compta sur un autre deux-but de Pickin. Un simple de Quinn le fit scorer. Le manchot Pete Gray joua brillamment au champ et au bâton. Il obtint trois coups simples sur quatre apparitions au bâton.

Québec 001000000—1 2 2
T-Rivières 100001224—6 11 9
Moonves et Greenochle, Byers; Skelton et Pickin.

Sord 010000020—3 5 4
Granby 200000000—2 5 3
Bertram, Johnston et Galen; Englishman et Corrigan.
Drummondville 0010000—1 4 5
St-Hyacinthe 010027x—10 6 1
Murphy, Steinberg et Landry; Andrus et O'Flaherty.

Trente-neuf joutes ont été remises

Le président Herridge, de la Ligue Nationale, est fort embarrassé à la suite des nombreuses joutes remises à cause de la pluie ou du mauvais état du terrain mais par contre les fervents du baseball se réjouissent à la pensée que plusieurs programmes doubles seront offerts.

Actuellement, la ligue est de 39

parties en retard dans sa cédule, et Harridge commence à se demander si la température permettra à ses clubs de reprendre le terrain perdu. "Je ne me souviens pas d'avoir vu autant de parties remises de suite", a dit Harridge hier soir. "Pour la première fois dans l'histoire de la ligue, la semaine du 22 au 28 août verra cinq programmes doubles à New-York et cinq autres à Philadelphie. C'est la seule manière de reprendre les parties remises. Les White Sox de Chicago sont en retard de 17 parties dans leur cédule, et ils devront jouer huit programmes doubles à l'étranger et neuf chez eux."

La cédule est devenue tellement encombrée que deux parties locales des White Sox devront être jouées à Boston et que les Athletics devront faire de même pour une de leurs parties avec les Tigers, qu'ils joueront à Detroit.

Les meneurs des ligues majeures

(Par la Presse Associée)

	P.	Ab.	Pts	G.S.	P.C.
Averill Indiens	81	294	68	107	364
Travis, Sénat	86	337	54	120	356
Fox, Red Sox	83	312	78	111	356
Lombardi, Red	74	275	34	98	356
Medwick, Car.	82	329	55	114	347
Berger, Reds	60	219	45	74	338
CIRCUITS — Ligue Américaine:					
Greenberg, Tigers, 33;	Fox, Red Sox, 28;	York, Tigers, 18;	Dickey, Yankees, 18;	DiMaggio, Yankees, 18;	Johnson, Athletics, 18.
Ligue Nationale: Goodman, Reds, 26;					
Ott, Giants, 22; Mize, Cardinaux, 14; Medwick, Cardinaux, 13.					
POINTS PRODUITS — Ligue Américaine: Fox, Red Sox, 101;					
Dickey, Yankees, 74; York, Tigers, 74; Averill, Indiens, 71; Greenberg, Tigers, 69.					
Ligue Nationale: Ott, Giants, 78; Medwick, Cardinaux, 73; Goodman, Reds, 68; McCormick, Reds, 66; Rizzo, Pirates, 62.					

Liberty Todd à St-Bruno dimanche

Les promoteurs des courses qui seront disputées à Saint-Bruno dimanche se sont assurés de l'entrée de Liberty Todd, propriété de M. Faubert, de Valleyfield. Ce pur-sang, probablement le plus dispendieux importé en Canada cette année, est en grande forme pour ses débuts sur nos pistes canadiennes et les amateurs voudront le voir dans cette classe de 2.18 contre les meilleurs chevaux connus de cette classe. Plus de six chevaux sont inscrits pour cette importante épreuve.

Les autres classes seront remplies car les promoteurs ont en mains un grand nombre de demandes d'informations de la part des propriétaires de chevaux désireux de participer à ces épreuves.

Après les courses, une attraction des plus sensationnelles sera présentée afin de compléter ce programme qui promet, en plus d'épreuves contestées et rapides, une matinée des plus intéressantes au point de vue sportif.

Des deux rives du Richelieu des milliers d'amateurs se dirigeront vers St-Bruno dimanche afin d'assister à ce programme de sport. Le programme commencera à 2 heures précises.

Parker défait au tournoi de Seabright

Seabright, 29 — Des surprises étaient réservées aux amateurs qui assistaient au tournoi de tennis de Seabright hier car les deux favoris Bitsy Grant et Frankie Parker ont été éliminés dans les quarts de finale.

Kovacs, sensation de 18 ans de la Californie, a écrasé Bitsy Grant en deux sets de 6-3, 6-2. Le jeune géant de 6 pieds, 4 pouces, semble maintenant habitué aux courts en gazon, et son impétueuse attaque a eu raison de la défensive pourtant merveilleuse de Grant. C'est Cooke, cependant, qui a

causé la plus formidable surprise éliminant Frankie Parker, classé deuxième, en deux sets de 7-5, 6-2. Cooke n'a pas perdu un seul set, en quatre rencontres à date. On lui concède des chances de battre Allison en semi-finale.

Allison a prouvé sa supériorité sur le jeune vétéran Sydney Wood, qu'il a défait en trois sets de 6-4, 4-6, 6-2. Allison, âgé de 34 ans, s'est servi d'un puissant service pour vainquer Wood au rôle de spectateur.

Le favori Riggs a défait Bobby Harman en trois sets de 1-6, 6-3, 6-2. Il a été tour à tour agressif et nonchalant pour remporter une victoire assez facile.

Association américaine

Toledo 00003000003—6 12 0
Louisville 00003000002—5 11 0
Harres, Johnson et Hinkel; Meadows et Madjeski.
Tête partie:
Milwaukee .. 021020200—7 12 2
Minneapolis. 10550100x—12 13 3
Jungles, Reis et Just; Wagner et Grace.
Columbus ... 000210030—6 12 0
Indianapolis 000300100J—4 11 1
Andrews, Lynn et Ryba, Schultz; Johnson, Epperly et Lewis.

HILLS & UNDERWOOD
LONDON
DRY GIN

25 oz. 11.50 — 40 oz. 12.70

CETTE NOUVELLE AMÉLIORATION À LA GAZOLINE EST BREVETÉE!

No. 357976

L'Esso et la 3-Star contiennent un solvant exclusif qui dissout les gommages... enraye le carbone... assure le maximum de puissance et de millage

Quand le gouvernement accorde un brevet, c'est qu'il s'agit d'un produit possédant des caractéristiques nouvelles, utiles et améliorées. Or, le gouvernement canadien vient d'accorder un brevet à l'Imperial Oil pour la nouvelle formule de ses gazolines Esso et 3-Star. En effet, ces deux carburants contiennent maintenant un solvant exclusif qui dissout les gommages et ralentit la formation de carbone. Voilà une découverte qui améliorera de beaucoup le rendement des moteurs.

Il ne faut pas confondre ce solvant avec les huiles lubrifiantes que l'on ajoute quelquefois aux gazolines. Les lubrifiants IMPERIAL assurent amplement un graissage suffisant. Le seul but de l'incorporation de ce solvant est d'enrayer l'accumulation de gommages et de dépôts dans les moteurs et d'éviter une diminution de puissance.

L'emploi exclusif de ces nouvelles gazolines dans une voiture neuve, permettra de conserver à cette dernière sa souplesse et sa puissance première. Quant aux moteurs usagés, on constatera une amélioration graduelle et évidente dans leur rendement. On peut obtenir, partout au Canada, aux mêmes prix qu'auparavant, les gazolines Esso et 3-Star contenant ce nouveau solvant.

IMPERIAL OIL LIMITED
PARTOUT AU CANADA



Deux types, à votre choix:

L'Esso Le meilleur carburant jamais mis sur le marché par l'Imperial Oil, à quelque prix que ce soit. Cette gazoline contient suffisamment de plomb (trétra-éthyle) pour assurer aux voitures le maximum de parcours et d'énergie et un fonctionnement souple et doux, sans explosions spontanées ou "cognage". Elle contient, en outre, maintenant le solvant exclusif qui dissout les gommages et les fait repulser par l'échappement. C'est un carburant déjà supérieur que l'on a amélioré.

la 3-STAR Cette gazoline reconnue, à prix régulier, est reconnue depuis longtemps pour sa puissance exceptionnelle et son rendement, en milles au gallon. On lui a maintenant incorporé le nouveau solvant exclusif qui dissout les gommages et ralentit la formation des dépôts de carbone.

La prochaine fois que vous ferez le plein arrêtez à L'Enseigne Imperial



Le Baseball

INTERNATIONALE

HIER

Montreal à Toronto, sera jouée plus tard.

Jersey City à Newark, sera jouée plus tard.

Syracuse à Baltimore, sera jouée plus tard.

Buffalo à Rochester, remise, terrain détrempe.

LE CLASSEMENT

G. P. P.C. Diff.

Newark 66 32 673

Buffalo 54 42 563

Rochester 52 45 536

Syracuse 49 44 527

MONTREAL 43 54 443

Toronto 43 56 434

Jersey City 41 54 432

Baltimore 37 58 389

AUJOURD'HUI

Montreal à Baltimore (9 h. 30 p.m.).

Buffalo à Newark.

Rochester à Syracuse.

Toronto à Jersey City.

AMERICAINE

HIER

Saint-Louis 4, New-York 3.

Boston 13, Chicago 8 (10 m.).

Boston 8, Chicago 5.

Detroit 12, Washington ..

Philadelphie à Cleveland, arrêtée à la 3ème, pluie.

LE CLASSEMENT

G. P. P.C. Diff.

New-York 53 30 639

Cleveland 51 30 630

Boston 50 33 602

Washington 46 45 505

Detroit 43 46 483

Chicago 35 41 461 14 1/2

Philadelphie 29 50 367 22

Saint-Louis 26 58 310 27 1/2

AUJOURD'HUI

New-York à Chicago.

Washington à Cleveland.

Boston à Saint-Louis.

Philadelphie à Detroit.

NATIONALE

HIER

Pittsburgh 9, Philadelphie 2.

New-York 2, Saint-Louis 1.

Cincinnati 4, Boston 2.

Seules parties au programme.

LE CLASSEMENT

G. P. P.C. Diff.

Pittsburgh 55 31 640

New-York 52 38 578

Chicago 50 38 568

Cincinnati 49 40 551 7/8

Brooklyn 41 47 466

Boston 38 46 452

Saint-Louis 37 49 430

Philadelphie 26 59 306 28 1/2

AUJOURD'HUI

Pittsburgh à Brooklyn.

Cincinnati à New-York.

Chicago à Philadelphie.

Saint-Louis à Boston.

Les joueurs de l'équipe américaine

New-York, 29 — Walter L. Pate,

capitaine de l'équipe des Etats-Unis, qui défendra cette année la

coupe Davis, vient de nommer onze

candidats au second poste de sim-

pels, comme compagnon de Don

Budge.

Les joueurs nommés sont Bobby

Riggs, Frankie Parker, Bitsy Grant,

Joe Hunt, Hal Surface, Don Mc-

Neill, Gilbert Hunt, Elwood Cooke,

Frank Kovacs, et les vétérans Sid-

ney Wood et Wilmer Allison.

LA VIE SPORTIVE

Trois coups de circuit ne suffisent pas

Saint-Louis, 29. — Les Yankees peuvent se compter un club fort malchanceux, car, après avoir frappé trois coups de circuit dans la route d'hier, les gars du colonel Huggert ont été vaincus par 4 à 3, ce qui indique que chaque circuit a été obtenu alors qu'il n'y avait aucun coureur sur les buts.

Tous les points des champions ont été comptés grâce à des circuits. À la quatrième, Joe DiMaggio frappe son 18ème de la saison, et George Selkirk a suivi avec son quatrième. Lou Gehrig a réussi son 7ème quatre-buts de l'année à la sixième manche.

Bump Hadley a lancé toute la partie pour les Yankees et il a subi la troisième défaite de la saison, contre 4 victoires.

NEW-YORK	ab	p	cs	r	a
Crossetti, ac.	4	0	1	0	0
Selle, 3b.	4	0	1	0	4
McQuinn, cc.	4	0	1	0	1
DiMaggio, cc.	3	1	2	1	1
Gehrig, 1b.	4	1	1	1	0
Dickey, r.	4	0	0	4	0
Selkirk, cg.	4	1	2	3	0
Gordon, 2b.	4	0	0	4	4
Hadley, l.	2	0	0	0	1
Hoag	1	0	0	0	0

Total . . . 34 : 3 7 24 13

ST-LOUIS	ab	p	cs	r	a
Almadia, cc.	4	2	2	1	0
McQuinn, 1b.	3	1	1	7	0
Mazzera, cd.	1	0	1	2	0
Cliff, 3b.	4	0	2	2	3
Kress, ac.	3	0	0	2	1
McQuinn, cg.	4	0	0	2	0
Sullivan, r.	4	0	0	6	0
Hefner, 2b.	4	0	0	3	2
Hildebrand, l.	4	1	1	0	1

Total . . . 31 : 4 9 27 7

x-Frappa pour Hadley à la 9e.

New-York . . . 000201000—3

St-Louis . . . 00020000x—4

Sommaire: —

Erreur: Kress. Points produits par

McQuinn 2, Cliff 2, DiMaggio, Sel-

kirk, Gehrig. Deux-buts: Almadia.

Circuits: McQuinn, DiMaggio, Sel-

kirk, Gehrig. But volé: Sullivan. Sa-

crifice: Crossetti. Double-jeu: Gor-

dion à Gehrig. Laissés sur les buts:

New-York 7; St-Louis 8. Buts sur

balles de Hadley 3; Hildebrand 2.

Retirés au bâton, par Hadley 4; Hil-

debrand 2. Retirés au bâton, par

Hadley 4; Hildebrand 5. Frappés

par le lanceur, par Hadley (Mazze-

ra 2). Mauvais lancer: Hadley. Ar-

bitres: McGowan, Rue et Summers.

Temps 1:55. Assistance: 1,197.

AUTRES JOUTES

Pittsburgh . . . 000010710—9 9 1

Philadelphie . . . 010100000—2 7 0

Tobin et Todd; Hollingsworth,

Smith, Johnson et Davis, Clark.

Cincinnati . . . 000300001—4 10 0

Boston . . . 000000020—2 9 2

Davis et Lombardi; Reis et Lopez.

Nos Royaux au bâton

et au monticule

ab p cs r a

Mythre . . . 47 24 3 0 0 1 358

Wright . . . 37 131 47 0 0 17 315

Ranky . . . 84 277 96 11 2 32 310

Stooks . . . 88 282 109 13 3 10 48 285

Benning . . . 22 222 63 6 4 0 20 284

Kies . . . 72 197 54 11 0 4 35 174

Moser . . . 92 314 66 12 4 1 40 274

Dunlap . . . 74 245 65 10 3 4 42 265

Bell . . . 98 373 91 13 2 8 35 343

Chervinko . . . 24 46 7 0 0 0 4 182

Porter . . . 23 40 6 1 0 0 2 150

Beitzelmann . . . 15 20 3 0 0 0 3 130

Wetzel . . . 27 47 7 1 0 0 3 430

Duke . . . 19 27 4 2 0 0 2 148

Swigart . . . 20 21 2 0 0 0 1 068

Farke . . . 8 13 3 0 0 0 0 077

Jorgens . . . 9 8 0 0 0 0 0 060

LES LANCEURS

P. 24. cs. F. ch. r. ab. p. cs. r. a

Smythe . . . 28 158 158 69 38 6 11 7 579

Porter . . . 23 121 136 68 32 47 7 7 500

Duke . . . 19 69 83 45 30 17 3 3 500

Jorgens . . . 9 15 15 15 15 2 2 500

Wetzel . . . 23 101 119 57 35 30 7 8 467

Beitzelmann . . . 15 60 67 43 35 3 4 436

Chapman . . . 24 125 127 68 53 16 9 337

Swigart . . . 27 73 92 52 38 28 2 4 333

Carl Hubbell fait triompher les Giants

New-York, 29. — Les Giants de New-York ont réussi à vaincre le Saint-Louis hier après-midi grâce à la magnifique tenue de Carl Hubbell qui n'accorda que 7 coups réussis à ses adversaires pour faire gagner le club new-yorkais par un résultat de 2 à 1.

Hubbell, qui a été le seul lanceur des Giants à compléter une partie depuis le 10 juillet, a remporté sa 12ème victoire de l'année. Cette victoire a permis aux Giants de 5 parties en arrière des Pirates de Pittsburgh.

SAINT-LOUIS	ab	p	cs	r	a
T. Moore, c.c.	4	0	1	2	0
Brown, 2b.	4	0	0	6	3
J. Martin, c.d.	4	1	3	2	0
Medwick, c.g.	4	0	1	2	0
Mize, 1b.	4	0	0	6	1
Guttridge, 3b.	3	0	0	1	3
Myers, a.c.	3	0	1	1	2
Bremer, r.	2	0	0	3	1
Owen, r.	1	0	0	1	0
Henshaw, l.	2	0	1	0	0
aBordagaray.	1	0	0	0	0
Macon, l.	0	0	0	0	0

Totaux . . . 32 : 1 7 24 10

NEW-YORK

 ab p cs r a |

Seeds, c.g.

Bartell, a.c.

Ripple, c.d.

Ott, 3b.

Leiber, c.c.

McCarthy, 1b.

Mancuso, r.

Kampouris, 2b.

Hubbell, l.

Totaux . . . 27 : 2 6 27 11

a-Frappa pour Henshaw à la 8e.

Saint-Louis . . . 000000001—1

New-York . . . 01100000x—2

Sommaire: —

Erreur: Kress. Points produits par

McQuinn 2, Cliff 2, DiMaggio, Sel-

kirk, Gehrig. Deux-buts: Almadia.

Circuits: McQuinn, DiMaggio, Sel-

kirk, Gehrig. But volé: Sullivan. Sa-

crifice: Crossetti. Double-jeu: Gor-

dion à Gehrig. Laissés sur les buts:

New-York 7; St-Louis 8. Buts sur

balles de Hadley 3; Hildebrand 2.

Retirés au bâton, par Hadley 4; Hil-

debrand 2. Retirés au bâton, par

Hadley 4; Hildebrand 5. Frappés

par le lanceur, par Hadley (Mazze-

ra 2). Mauvais lancer: Hadley. Ar-

bitres: McGowan, Rue et Summers.

Temps 1:55. Assistance: 1,197.

AUTRES PARTIES

Boston . . . 1001000515—13 17 0

Chicago . . . 0002100210—8 13 0

Wilson, Midkiff, Dickman, Bag-

by et Desautels. Peacock, Knott,

Rigney, Gabler et Sewell, Renss.

Deuxième partie:

Boston . . . 124000100—8 9 1

Chicago . . . 010040000—5 9 2

McKain et Desautels; Whitehead,

Rigney et Renss.

Washington . . . 000000013—4 11 3

Detroit . . . 40043100x—12 10 0

Deshong, Leonard, Krakauskas

et R. Ferrell; Giuliani; Gill et Teb-

betts.

Les Australiens

sont favoris

Kansas City, 29. — Le Mexique

et l'Australie ont tenu leur dernière

pratique hier, en vue de leur

match de première ronde dans la

zone de l'Amérique du Nord, pour

la coupe Davis, qui débutera au

jour d'aujourd'hui.

Les Mexicains auront une lourde

tâche et ils se sont appliqués par-

ticulièrement à pratiquer dans les

simples. Ils espèrent décrocher les

honneurs de la série grâce à ces

matchs, car on leur concède de pe-

uilles chances de décrocher la vic-

toire contre Quist et Bromwich;

et les doubles, samedi.

Hernandez, considéré comme le

meilleur joueur du Mexique, sera

opposé à Quist dans le premier

match, tandis que Bromwich s'atta-

quera à Tapia dans le second.

Ross Somerville en semi-finale

London, 29. — Ross Somerville est le seul golfeur canadien qui demeure sur les rangs au tournoi pour le championnat amateur du Canada. "Sandy" a atteint la semi-finale, avec trois linksmen américains, Ted Adams, Ed Kingsley et Ken Savage.

Phil Farley, de Montréal, a été défait en quart de finale par Adams de Columbia, Missouri, par un coup au dix-huitième trou. Kingsley, de Salt Lake City, a éliminé Bob Proctor, de Edmonton, par 3 et 2. Somerville a écarté Larry Bissell, de London, par 7 et 6. Savage, aussi de Salt Lake City, a eu raison de Johnny Richardson, de Calgary, par 6 et 4.

Faits divers

Le procès de R. P. Mills Co.

Dans un document de 35 pages, le juge C.E. Langlois, a renvoyé hier une motion de non-lieu présentée par Me Hugh O'Donnell, avocat de la maison de couture R. P. Mills and Company, et fixé au 20 septembre la date de la production de la défense de la prévenue. C'est la première fois au Canada qu'une si importante affaire est soumise à un juge des Sessions de la Paix. L'accusation reprochait à la prévenue d'avoir falsifié certains rapports de bourse, dans le but de manipuler frauduleusement, sur le marché minier, des actions de la Scott-Chicago Gold Mine. Il se peut que l'affaire aille jusqu'au Conseil Privé. Dans son jugement, le tribunal cite 30 décisions de la Cour d'appel et du Conseil Privé, à l'appui du renvoi de la motion de non-lieu, laquelle prétendait que la Loi des Compagnies était inconstitutionnelle. Cette cause, commencée en décembre 1937, a occupé le tribunal pendant plusieurs semaines.

Deux ans de pénitencier

Roger Chartrand, 5562 rue Saint-

Denis, et Albert Frigon, sans adre-

se connue, ont été tous deux sen-

tençés à deux ans au pénitencier,

pour vol avec effraction dans un

garage de Montréal le 17 juin der-

nier.

Paul-Emile Tremblay, passera lui

aussi deux ans à Saint-Vincent-de-

Paul pour vol avec effraction com-

mis, rue Clarke, le 25 juin dernier.

Joseph Bastien, complice dans un

des vols de Chartrand, passera

pour sa part quinze mois sous ver-

rous.

La sentence Laprés

Les Trois-Rivières, 29. (D.N.C.)

— Le magistrat F.-X. Lacoursière

prononcera dans quelques jours la

sentence d'Armand Laprés, de

Montréal, trouvé coupable de vol,

à l'issue d'un procès expéditif qui

s'est terminé hier.

Laprés n'avait pas d'avocat et

s'est défendu lui-même. C'est lui

qui a interrogé les témoins.

Laprés a volé un sac de voyage,

un complet, une montre-bracelet,

une chemise et divers articles de

toilette appartenant à M. W. Que-

neville, de Montréal, un employé du

Pacifique Canadien, aux Trois-Ri-

vières.

L'individu en question est âgé

de 38 ans. Sa première condamna-

tion remonte à 1924, et fut suivie

d'une foule d'autres.

A la gare de Louiseville

Les Trois-Rivières, 29. — Neuf

vagabonds qui avaient pris d'assaut

la gare de Louiseville et un hangar

minier appartenant au Pacifique Ca-

nadien ont comparu hier devant le

magistrat F.-X. Lacoursière.

Trois de ces individus, Paul-Emile

Dussault, de Montréal; Alex Du-

haime et Gustave Lamirande, de

Louiseville, ont été condamnés à un

mois de prison. Les six autres ont

été condamnés à quinze jours. Ce

sont: Ferdinand Roy, Henri Lan-

glois et Wilfrid Bernier, de Mont-

réal; Aimé Parenteau et Alfred

Martin, d'origine inconnue, et Albert

Beauchamp, de Montréal.

Cinq blessés

Cinq personnes ont été blessées,

dont deux grièvement, quand un

La fabrication des avions britanniques au Canada

La mission britannique commence ses entrevues — L'entraînement de jeunes Canadiens au Canada pour la "Royal Air Force"

Ottawa, 29. (C.P.) — Aujourd'hui les membres de la mission britannique rencontreront à Ottawa les principaux membres du conseil de la Défense nationale.

La mission britannique se compose de M. F. Handley-Page, M. A. H. Self et du commandant J.-M. Robb. Débarquée à Québec hier, elle est arrivée à Ottawa dans la soirée.

Sir Hardman Lever, expert dans la fabrication d'avions, se joindra au groupe vers le 11 août. Sir Edward Ellington, maréchal de la Royal Air Force, doit arriver à Vancouver, le 6 août.

Le ministre de la Défense nationale, M. Ian Mackenzie, présidera les conférences d'aujourd'hui. Ce midi, il y aura déjeuner officiel. Le vice-maréchal W.-A. Bishop, de l'aviation canadienne, sera présent. L'avis canadien de la grande guerre est depuis plusieurs mois au courant des développements aéronautiques dont le Canada est le théâtre. Il a collaboré largement à ces développements.

Aujourd'hui on mettra les membres de la mission britannique au courant du programme aérien du Canada. On leur fournira des informations complètes touchant l'état actuel de l'industrie aéronautique canadienne, ses projets d'expansion, que l'on exécutera si la mission propose un plan qui les justifie, et les dispositions que l'industrie a décidées de prendre pour coopérer pleinement dans la fabrication d'avions pour la Grande-Bretagne.

La mission doit traiter au Canada avec un groupe de fabricants indépendants, chaque compagnie ayant sa structure financière particulière, ses propres arrangements relatifs à l'usage des brevets britanniques et étrangers, et ses propres relations d'affaires avec les industries dont elle utilise les produits. Les compagnies sont plus ou moins importantes. Les unes se consacrent entièrement à la fabrication d'avions. Pour les autres, la fabrication d'avions n'est qu'un accessoire de leur activité industrielle.

Le problème est de coordonner toutes ces compagnies pour faciliter l'exécution des contrats britanniques et de donner à chaque compagnie une part équitable de contrats. Il y a plusieurs mois que le ministre de la Défense nationale travaille à résoudre ce problème et, pour arriver plus rapidement à un résultat, il a prêté aux compagnies les services de son sous-ministre, le lieutenant-colonel L.-R. LaFleche.

Les fabricants d'avions, à leur réunion de cette semaine, n'ont pas approuvé de plans définitifs pour la création d'un organisme de coordination. Ils ont cru, avant de s'engager plus avant, qu'il était nécessaire de connaître les projets du ministère britannique de l'Air.

L'opinion générale est que la mission britannique est autorisée à placer des commandes au pays. Cette seconde mission arrive au pays peu de temps après le départ de la première mission, que dirigeait le commandant Weir. Celui-ci a déclaré que si des contrats étaient octroyés aux fabricants canadiens, il s'agirait de contrats à long terme. Le but est plutôt de créer au Canada un réservoir pour l'approvisionnement en avions de

Les nouveaux provinciaux de la Congrégation de Sainte-Croix

Le Père Jules Poitras, ci-devant préfet de religion au collège de St-Laurent, a été nommé Provincial de la Congrégation de Ste-Croix au Canada.

Le Père Alfred Charron, ci-devant provincial, a été nommé assistant-général pour la province canadienne.

Le Père Larose, du Bengale, a été nommé provincial de la province canadienne-française du Bengale.

Le Fr. Cyprien, autrefois supérieur de l'Académie Langevin de Montréal et visiteur des écoles de la Congrégation, a été nommé assistant-général de la Congrégation.

Le Père Lemarier, supérieur de l'Institut de Notre-Dame d'Orléans, d'Angers, a été nommé Provincial de la province de France.

Le Père Steiner, ci-devant doyen de la Faculté de Génie Civil de l'Université de Notre-Dame, a été nommé Provincial des Etats-Unis.

Les nouvelles obédiences de la province canadienne seront données dans une dizaine de jours.

La tragédie minière de Bourlamaque

Les officiers de la compagnie Lamaque font une enquête sur le terrible accident qui a coûté la vie, hier, à cinq de leurs jeunes ingénieurs — Il semble impossible de déterminer la cause exacte de la chute du monte-charge, apparemment en bon ordre

Bourlamaque, Qué., 29 (C.P.) — Les officiers de la Lamaque Mining Company conduisent une enquête, aujourd'hui, pour chercher à établir la cause de l'accident qui a précipité le monte-charge du puits no 7 d'une hauteur de 700 pieds, chute qui a coûté la vie à cinq jeunes ingénieurs. Une enquête du coroner tenue hier sur la mort de ces jeunes gens s'est terminée par un verdict de mort accidentelle. Aucun témoin n'a pu révéler la cause exacte de l'accident.

Les victimes sont: Peter Downey, 24 ans, de Gleichen, Alberta; Harry Field, 32 ans, de Bourlamaque; James J. Crocker, 23 ans, de Toronto; Arthur M. Hewat, 32 ans, de Halifax; et Clark Isbister, 23 ans, de Toronto. Hewat et Field étaient mariés, Crocker et Isbister étaient fiancés et devaient se marier d'ici quelques semaines. Downey était célibataire.

A l'enquête du coroner

A l'enquête du coroner, hier soir, M. Roger Taschereau, inspecteur au ministère des mines de la province de Québec, a déclaré qu'après un examen minutieux du monte-charge, après l'accident, il avait trouvé tout en ordre. Il en était de même du puits, des poulies, etc. Un câble neuf capable de soutenir un poids de 52,000 livres avait été installé hier même, et il n'en soutenait que 2,700 livres environ, au moment de l'accident.

On suppose qu'un des crans de sûreté, se sera brisé. Le câble s'est aussi brisé à une profondeur de quelque 575 pieds, quand le puits se monte-charge, s'apercevant tout à coup que le câble se déroulait sans contrôle, appliqua les freins de sûreté pour arrêter la descente. La chute de 575 pieds ayant multiplié le poids du monte-charge, le câble ne put tenir le coup lorsque le frein de sûreté fonctionna.

La tragédie

Les cinq ingénieurs dont on connaît le sort tragique venaient à peine de prendre place sur le monte-charge lorsque celui-ci disparut dans le puits. La chose s'est faite si brusquement qu'une sixième personne qui devait également se servir du monte-charge avec les autres, M. William Bennett, surintendant de la mine, n'eut pas le temps d'y prendre place et échappa ainsi à la mort. M. Bennett fut ébranlé et on dut le transporter à l'hôpital.

De la surface au premier arrêt, il y a une profondeur de 700 pieds. A cet endroit, il y a une plateforme mobile, qui ferme le puits après le passage de la cage. Le puits descend ensuite à une autre profondeur de 1,300 pieds, puis vient un plan incliné qui conduit au fond de la mine, à 3,600 pieds. C'est au niveau de 700 pieds que s'est écroulée la cage avec les cinq ingénieurs.

Lorsque les sauveteurs arrivèrent à cet endroit, ils ne trouvèrent qu'un amas de ferraille et de chairs humaines. Lorsqu'on sortit de cet amas le jeune Isbister, il murmura quelques mots, puis s'évanouit. Il était horriblement mutilé et il fut transporté immédiatement à l'hôpital où il expira peu après. Les autres avaient été tués sur le coup.

La mine Lamaque, une des mines d'or les plus considérables de la province, a été ouverte il y a 5 ans et produit pour \$4,000,000 d'or chaque année: elle emploie 500 hommes.

Le Dr L.-H. Forbes, président de la compagnie, était près du puits de la mine et a été témoin de l'accident. Il n'a pas voulu faire de déclaration, mais il a pris immédiatement la direction d'une enquête minutieuse sur la tragédie.

Mort de Soeur Beaugregard

St-Hyacinthe, 29 (D.N.C.) — La R. S. Beaugregard, née Lucienne, des RR. SS. de la Charité de St-Hyacinthe, est décédée à leur Sanatorium d'Yvesville, à l'âge de 34 ans. Elle était dans sa dixième année de vie religieuse. Originnaire de St-Pie de Bagot, la défunte était fille de Philippe Beaugregard et d'Eugénie Bélanger. Les funérailles ont eu lieu dans la chapelle de l'Hôtel-Dieu, M. l'abbé A. Levallois, chapelain de l'Institution, chantant le service funéraire. Dans la nef, on remarquait M. le chanoine P. N. Desmarais, curé de St-Pie, MM. les abbés Hilaire Chabotte, A. Cordeau, MM. les prêtres de la Retraite St-Antoine. La défunte laisse deux sœurs, religieuses chez les RR. SS. de la Charité, les RR. SS. St-Damien et Lussier.

Au conseil municipal

Les échevins tiennent une assemblée hier après-midi — Discussions sur l'enlèvement des déchets et sur la carte d'identité

Le conseil municipal a tenu une assemblée hier après-midi, sous la présidence de M. le maire Raynault.

Un débat très acrimonieux s'est élevé sur un rapport du comité exécutif pour acheter dix-huit voitures destinées à l'enlèvement des déchets et vidanges des rues et maisons. Il s'agit de camions spécialement construits pour cette fin, avec réservoirs, etc., et qui sont employés dans toutes les grandes villes. Le coût en serait de \$99,000.

Lorsque M. Bray, proleader du conseil municipal, a lu une motion pour demander l'adoption dudit rapport, M. Bélanger, échevin de Ste-Marie, et M. Savignac ont crié: "Next meeting!" Mais en même temps ou avant, l'échevin Rochon s'était levé et avait demandé la parole. Le maire a décidé que s'il s'agissait d'une motion spéciale, le maire devait relire publiquement la motion, avant que les échevins pussent prendre la parole ou réclamer un next meeting. Mais comme il s'agissait d'une motion de routine pour l'adoption du rapport, et que M. Rochon s'était levé avant, il avait droit de parler.

MM. les échevins Savignac, Dubreuil, Bélanger, Rochon, parlèrent tour à tour ou en même temps, avec grande animation, tandis que M. Dupuis accusait le maire de partialité. Le maire rétorqua. Finalement, M. Rochon put continuer son discours et présenter ses observations. Il réclama un système moderne pour l'enlèvement des déchets.

M. Omer Gâté, échevin de Ville-Marie, demanda qu'à l'avenir, pour tous les rapports et motions, le maire les relise et que la seulement on ait droit de poser un ajournement ou réclamer la parole. Le conseil adopta la requête.

Puis on décida d'ajourner l'étude du rapport à une autre séance.

Le conseil a voté une résolution de condoléances à la famille royale et à la nation de Roumanie, à l'occasion du décès de la reine Marie.

Le conseil a aussi voté un crédit de \$957,552 pour secours directs du mois d'août. A ce sujet, MM. Savignac et Dupuis ont présenté un amendement pour qu'on ajoute aux crédits une somme de \$20,000 pour les sociétés charitables. Mais comme le règlement d'emprunt ne peut être modifié qu'après avoir été approuvé par le gouvernement, l'amendement a été retiré. En voici le texte:

1.—Que le rapport présentement devant le conseil soit amendé en y remplaçant, dans les deux alinéas, le montant de \$957,552 par celui de \$977,552 et y ajoutant, à la fin du deuxième alinéa, les mots suivants: "et la mise à la disposition des sociétés de bienfaisance qui, au cours du mois de juillet, ont été appelées à secourir des chômeurs une somme de \$10,000, et une somme additionnelle de \$10,000 aux mêmes fins pour le mois d'août".

2.—Que le titre du projet de règlement devant le conseil soit amendé en y remplaçant le montant de \$957,552 par celui de \$977,552;

3.—Que le troisième alinéa du préambule dudit projet de règlement soit remplacé par le suivant:

"Attendu que la cité a besoin, pour faire face aux dépenses requises pour secours directs aux chômeurs habitant son territoire pendant le mois d'août 1938 et pour mettre à la disposition des sociétés de bienfaisance qui, au cours du mois de juillet, ont été appelées à secourir des chômeurs une somme de \$10,000 et une somme additionnelle de \$10,000 aux mêmes fins pour le mois d'août, d'une somme de \$977,552 y compris les dépenses d'administration s'élevant à la somme de \$68,015, et y compris également la part contributive du gouvernement de cette province, qui est de \$517,691.33".

4.—Que le quatrième alinéa du préambule dudit projet de règlement soit amendé en remplaçant le montant de \$957,552 par celui de \$977,552;

5.—Que l'article 1 dudit projet de règlement soit amendé: a) en y remplaçant le montant de \$439,860.67 par celui de \$439,860.67; et b) en y ajoutant les mots suivants: "et à mettre à la disposition des sociétés de bienfaisance qui, au cours de juillet, ont été appelées à secourir des chômeurs, une somme de \$10,000, et une somme additionnelle de \$10,000 aux mêmes fins pour le mois d'août".

Il y a eu une assez longue discussion en marge d'un rapport de renseignements du comité exécutif, sur la carte d'identité.

Les nouvelles listes électorales municipales seront prêtes le 20 août prochain, et l'on suggère d'attendre à cette date pour compiler les noms et le nombre des électeurs qui tiennent à cette date, la carte d'identification, soit au début de septembre. Le conseil sera alors en mesure de se prononcer.

Comptes entre la ville et la province

D'après un rapport présenté hier à l'assemblée du conseil municipal, la ville, au 1er mai dernier, devait au gouvernement de Québec la somme de \$1,642,817, tandis que le gouvernement provincial devait à la ville une somme de \$3,239,585, soit une balance de \$1,615,041 en faveur de Montréal.

Les fêtes du Saguenay

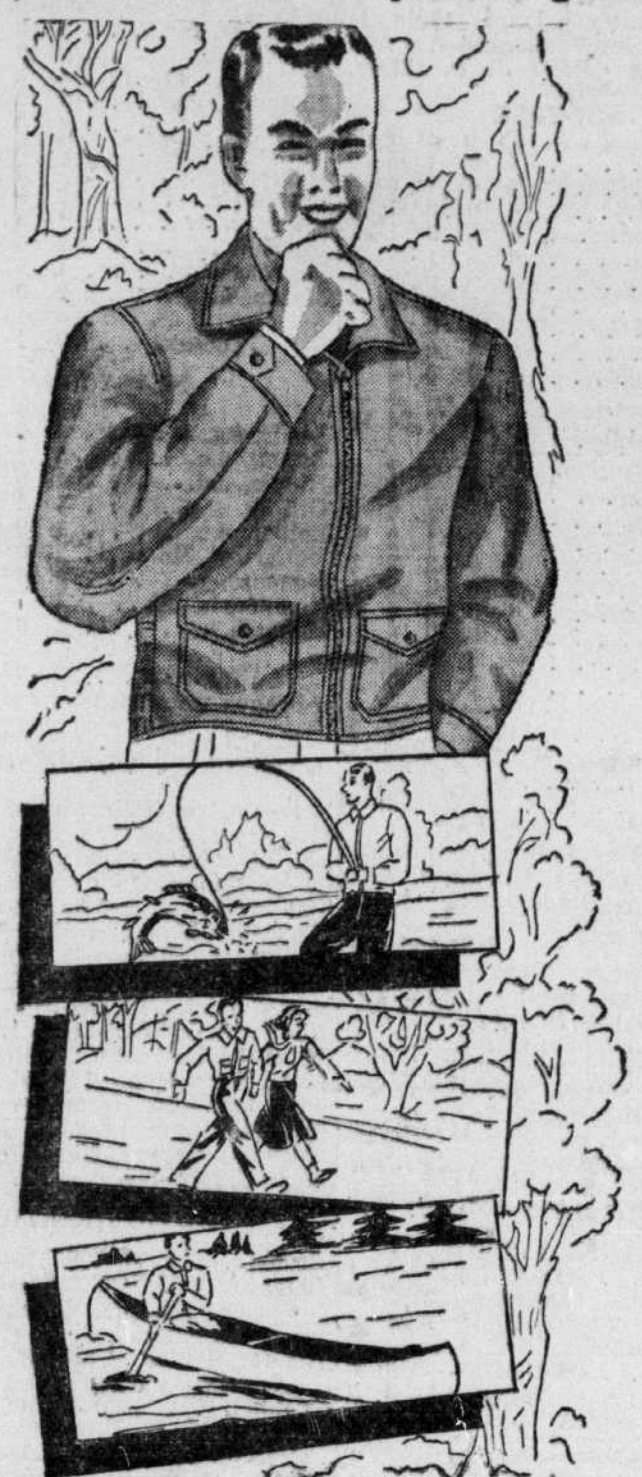
M. Léon Trépanier, échevin du quartier LaFontaine, et organisateur des fêtes du centenaire du Saguenay, a invité le maire et les échevins à représenter la ville de Montréal, le dimanche, 31 juillet, aux fêtes qui auront lieu à Grande-Baie et Bagotville. Le conseil municipal a accepté l'invitation. Le maire et les échevins qui voudront s'y rendre partiront samedi matin.

Chez Dupuis

Samedi — fermés à 5 h. 30 p.m.

VENTE !... GILETS "SPORT"

en cravenette beige pour hommes et jeunes gens



- pour la pêche
- pour la marche
- pour la chasse
- même pour le ski!... Prix ord. 2.39.
- pour l'écolier
- pour le messager
- pour cyclistes

Pour garçons: poitrines 26 à 36. **1.39** Pour hommes: poitrines 34 à 44. **1.55**

Dès que vous l'aurez vu vous en voudrez même deux... tant il représente le confort et le genre pratique en fait de gilet sport. Cravenette beige, dos à plis laissant les mouvements plus libres. Élastique sur les côtés de la ceinture. Fermeture éclair (zipper) 2 poches rapportées.

ENEZ DE BONNE HEURE OU TELEPHONEZ PLateau 5151 — local 202

DUPUIS — rez-de-chaussée (De Montigny) et sous-sol d'économies.

Dupuis Frères

ALBERT DUPUIS, président. A.-J. DUGAL, v.-p. et dir.-gér. ARMAND DUPUIS, sec.-trés.

Supérieure provinciale des Soeurs de la Présentation

St-Hyacinthe, 29 (D.N.C.) — La R. S. St-Paul, des RR. SS. de la Présentation de Marie, a été nommée supérieure provinciale de sa communauté pour le Canada. Elle remplacera la R. S. Ste-Jeanne de Valois, qui a été chargée d'organiser la nouvelle province des Etats-Unis. Cette dernière part cette semaine même pour Hudson, Mass., où elle aura ses quartiers généraux. Les sujets des RR. SS. de la Présentation deviennent si nombreux qu'il a été jugé à propos d'avoir désormais deux provinces en Amérique du Nord, l'une au Canada et l'autre aux Etats-Unis. Toutes deux dépendront du supérieur général de Bourg Saint-Andéol, en France.

La ville et la "M. L. H. & P."

M. J. E. Jeannotte, commissaire de la ville de Montréal, a déclaré hier après-midi, aux échevins, lors de l'assemblée du conseil municipal, que le comité négocie directement avec la M. L. H. & P. sans intermédiaire. La ville a soumis son projet de renouvellement de contrat à la compagnie. On attend la réponse de la compagnie, et alors s'il y a lieu la ville recourra aux services de M. Lorenzo Dutil, qui avait été chargé de faire une étude sur la question.

Avez-vous besoin de bons livres?

Adressez-vous au Service de librairie du "Devoir", 430 Notre-Dame, est, Montréal.

DU NOUVEAU! GIN Corby's ORANGE LIQUEUR

DISTILLÉ ET EMBOUTILLÉ AU CANADA 25c. \$1.90 40c. \$2.85

Adoptez Les CAFES, THES et CONFITURES de J. A. DESY, (Limitée) Qualité supérieure Montréal

VOYAGE DES VENDANGES

Vingt-huit jours dont 17 en France

NORMANDIE BRETAGNE

Assistance à un "PARDON" TOURAINE CHAMPAGNE

chez les viticulteurs SEJOUR A PARIS Programme élaboré

De MONTREAL et QUEBEC SAMEDI 10 SEPTEMBRE 1938 Aller et retour

Empress of Britain

Classe touriste \$320. Troisième classe \$280.

Retour facultatif par Londres Privilège de prolongation LA PLUS BELLE SAISON LES PLUS BAS PRIX

Demandez l'itinéraire complet

LE DEVOIR-VOYAGES

430, Notre-Dame est BELair 3361 Montréal

EN VACANCES

faites-vous suivre par

LE DEVOIR

Canada

1 semaine	20
2 semaines	35
3 semaines	50
1 mois	60
2 mois	1.00

Etats-Unis

1 semaine	25
1 mois	75
3 mois	2.00

Faire remise par chèque au pair ou mandat, au "Devoir", Boîte Postale 500, Place d'Armes, Montréal (abonnements).